L'ENVIRONNEMENT S'EST SENSIBLEMENT DÉGRADÉ

POURQUOI NOS VILLES SONT-ELLES AUSSI SALES ?

Page 5

PRÈS DE DAR EL BEIDA À ALGER

UN SPECTACULAIRE INCENDIE RAVAGE UN HANGAR

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2548 - Dimanche 2 août 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'HIVER DE 2020

LAUSANNE ÉLUE VILLE HÔTE

Page 17

MOUVANCE ISLAMISTE

L'APPEL AU RASSEMBLEMENT DE DJABALLAH

Page 3

VACANCES D'ÉTÉ

80% DES ALGÉRIENS NE PARTENT PAS À L'ÉTRANGER

Page 5

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

BAISSE DANS LE SECTEUR PUBLIC, STAGNATION DANS LE PRIVÉ

Page 5

FORMATION DE CADRES AFRICAINS ÉMINENTS

LAMAMRA SOULIGNE LE RÔLE DE L'ALGÉRIE

Page 4

MORT D'UN BÉBÉ PALESTINIEN BRÛLÉ VIF

L'ALGÉRIE CONDAMNE «LE CRIME ODIEUX »

Page 3

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

LE MINISTRE NIGÉRIEN DE L'INTÉRIEUR SALUE LE LEADERSHIP DE L'ALGÉRIE

Page 4

Repères %

109
millions exemplaires de journaux imprimés le premier semestre 2015.

1.600
nouveaux étudiants attendus au centre universitaire de Tissemsilt.

260
accidents de la circulation en une semaine, slon la DGSN.

Rénovation des établissements scolaires d'Alger : des rapports révèlent une mauvaise gestion du dossier

La commission de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger a présenté des rapports faisant état d'une mauvaise gestion du dossier de rénovation et équipement des établissements scolaires, a indiqué, jeudi, le président de la commission, Mohamed Dilmi Tahar. Les exposés présentés cette semaine par les trois directeurs de l'Education de la wilaya d'Alger (Est-Ouest-Centre) aux membres de la commission de wilaya portant bilan de l'année scolaire écoulée et préparatifs de la prochaine rentrée viennent confirmer les lacunes enregistrées en matière de rénovation et équipement des établissements scolaires, a précisé M. Dilmi.
Les projets de rénovation des établissements éducatifs (collèges et lycées), notamment à Alger-Est, accusent un retard tandis que d'autres n'ont pas encore été lancés en raison d'entraves administratives bien que des enveloppes financières ont été allouées à cet effet.
Il n'y a aucun problème de financement pour la réalisation de nouveaux projets du secteur de l'éducation au niveau de la wilaya d'Alger ou la rénovation et l'équipement des établissements actuels, ont déclaré les directeurs de l'éducation d'Alger-Ouest et le directeur de l'éducation d'Alger-Est, respectivement Abdelouahab Guellil et Mekhaldi Liamine, lors de leur rencontre avec les membres de la commission. Outre les entraves administratives, le retard s'explique, selon les trois responsables, par l'annulation à répétition des marchés pour infructuosité et l'accumulation des programmes dont certains remontent à 2010 en raison de l'absence d'assiettes foncières.
Pour pallier à cet état de fait, la Direction de l'éducation d'Alger-Ouest a chargé les directeurs d'établissements d'entreprendre eux-mêmes les projets de rénovation et d'équipement à travers des conventions avec des bureaux d'études spécialisés, selon Abdelouahab Guellil.
Le recours à une telle démarche, a-t-il ajouté, a été plus que nécessaire compte tenu de la surcharge enregistrée au niveau des établissements de l'ouest d'Alger rappelant l'adoption du système de la double vacation dans quatre communes, à savoir El-Achour, Draria, Ouled-Chebel et Aïn-Benian. Pour sa part, M. Dilmi et les membres de la commission de l'éducation ont appelé les directeurs de l'éducation d'Alger Est et Centre à adopter la mesure initiée par la direction de l'éducation d'Alger Ouest afin de pouvoir parachever les travaux de rénovation avant la prochaine année scolaire.
M. Mekhaldi a indiqué que l'adoption de cette mesure ne sera pas facile pour sa région car plusieurs projets de réalisation de nouveaux établissements remontant à 2010 sont toujours à l'arrêt et doivent être pris en charge par la Direction de l'éducation elle même car ils ne peuvent être confiés aux directeurs des établissements éducatifs.

Les carences constatées dans certains hôpitaux "sont des cas isolés"

Les carences constatées récemment dans certains hôpitaux de Constantine sont des cas isolés et "ne doivent en aucun cas être généralisés à toutes les structures de santé du pays", a indiqué, jeudi à Chlef, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. "Il ne faut absolument pas axer son attention uniquement sur certains mauvais exemples pour dire que le laxisme est général", a indiqué M. Boudiaf qui animait un point de presse à la fin d'une visite inopinée menée dans la wilaya de Chlef. "Dieu merci, beaucoup au sein du personnel de la santé font leur travail avec dévouement et abnégation", a précisé le ministre, faisant état, dans ce cadre, de nombreuses félicitations adressées à des responsables de structures hospitalières "mais qui non pas été suffisamment médiatisées". Selon lui, les carences constatées à Constantine constituent des "actes isolés", notant que les visites inopinées ne rentrent pas dans le cadre d'une campagne "minutieusement orchestrée", mais constituent une "opportunité pour constater de visu le degré d'application des directives données par la tutelle pour un meilleur fonctionnement des structures de la santé."

Une centaine d'enfants sahraouis en camp d'été à Mostaganem

Une centaine d'enfants de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) bénéficient d'un camp d'été, ouvert jeudi dans la commune de Mesra (Mostaganem). Toutes les conditions nécessaires d'hébergement et de restauration sont réunies pour permettre à ces enfants de passer un bon séjour, a affirmé à l'APS le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mostaganem, Ali Bentobal.
Un programme culturel, récréatif et touristique a été concocté au profit des enfants sahraouis comportant des sorties en mer et des soirées artistiques.
Des cadres de la Direction de la jeunesse et des sports, de la santé et des agents de la protection civile ont été mobilisés pour ce camp d'été, a-t-on indiqué. Le président de la délégation sahraouie, Sid Ahmed Ben Chera, a rappelé que l'Algérie soutient la cause sahraouie depuis 40 ans, ce qui renforce, selon lui, les liens de fraternité algéro-sahraouie.
Ce camp d'été de 30 jours est encadré par 19 animateurs de la Rasd en collaboration avec des encadreurs algériens.

Dixit

Hamid Grine

"Il n'est pas demandé aux journalistes candidats d'être positifs, laudateurs, hagiographiques, ou d'écrire des articles élogieux pour dire vive ce qui se fait, mais juste d'écrire ou de filmer, avec professionnalisme, déontologie et éthique des réalités sur un sujet de leur choix en relation avec le thème du prix.
Nous demandons une critique constructive sans limite, et dès lors qu'il n y a pas de diffamation et d'attaque, tous les articles sont les bienvenus, nous ne demandons pas aux journalistes de dire que tout est parfait, s'il y a des critiques, qu'ils les fassent et que ces dernières ne soient pas confondues avec le dénigrement."

Quand des éléphants mécontents s'en prennent aux... voitures

Dans le parc naturel de Khao Yai, environ 250 pachydermes sauvages vivent dans un espace de 2.168 mètres carrés. Les éléphants peuvent s'y déplacer librement, ainsi que les automobilistes et les piétons accompagnés d'un guide pour les visites en forêt. Mais la cohabitation n'est pas forcément idyllique. C'est le cas sur une vidéo, où on peut voir les pachydermes se frotter contre les voitures, s'asseoir dessus et même grimper sur le capot. Certains accrochages peuvent être spectaculaires, comme sur une des séquences où un éléphant, après avoir secoué la voiture avec ses défenses, escaladé le véhicule puis arraché le pare-choc, s'éloigne paisiblement tandis que le véhicule redémarre en piteux état. Le parc de Khao Yai, riche de sa faune et de sa flore, est le plus visité de Thaïlande. Il est situé à 3 heures de route environ de Bangkok et est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

uune juge refuse de rendre leur liberté à deux... chimpanzés

C'est une drôle d'affaire sur laquelle une juge de la Cour suprême de l'État de New York a dû se prononcer jeudi 30 juillet. The Nonhuman Rights Project, une association de défense du droit des animaux floridienne, a attaqué la State University of New York, une université publique, pour qu'elle rende leur liberté à deux chimpanzés. Ces derniers, âgés de huit ans et prénommés Hercules et Leo, sont détenus dans des cages de la faculté pour répondre à des besoins scientifiques. Les militants de The Nonhuman Rights Project avaient justifié leur plainte en argumentant qu'enfermer des créatures autonomes et intelligentes était illégal. Mais Barbara Jaffe, la juge en charge du dossier, n'a pas pu accéder à la demande de l'association tout en déclarant avoir de la sympathie pour les deux singes. Elle a même appelé les militants à pousuivre leur action pour le droit des animaux, rapporte NBC News, une chaîne d'informations américaine. « Les êtres humains et les chimpanzés partagent 99 % de leur ADN », a rappelé Barbara Jaffe, en prédisant que d'ici à quelques années, ce genre de démarches pourrait réussir. En attendant, Hercules et Leo restent pour l'heure « des biens au regard de la loi américaine », a poursuivi la juge. Steve Wise, le président de l'association, a estimé qu'il s'agissait là d'une décision « douloureuse, mais compréhensible ». Pour autant, le défenseur du droit des animaux n'a pas dit son dernier mot. Il prépare de nouvelles actions.

MOUVANCE ISLAMISTE

L'Appel au rassemblement de Djaballah

L'initiative visant à rassembler la mouvance islamiste est lancée. Hier à Alger, au cours d'un meeting organisé à la salle de cinéma Sierra Maestra, un appel a en effet été lancé par de nombreuses personnalités dont, notamment, le président du Front du développement et la justice (FJD), Abdallah Djaballah.

PAR KAMAL HAMED

Ce dernier était sans conteste la vedette de ce meeting, ce d'autant qu'il a été salué par la majorité des intervenants. *« Cette initiative est celle des personnes et non des partis ou des organisations islamistes »* dira d'emblée Djaballah lors de son discours en précisant que *«toutes les initiatives passées initiées par les partis islamistes pour unir leurs rangs ont échoué"*. Dans ce même contexte il a cité, à titre d'illustration, l'exemple de la ligue de la Daoua islamique créée au début de années quatre vingt dix. Cette Ligue, présidée alors par cheikh Sahnoun, regroupait tous les partis islamistes de l'époque, à savoir le FIS dissous, le mouvement Enahda que dirigeait justement Djaballah et Hamas de feu Mahfoudh Nahnah. *« Cette initiative est donc inédite pour le courant islamiste »* dira encore Djaballah. Visiblement gêné qu'il soit sous les feux de la rampe, le chef de file du FJD et craignant sans nul doute qu'il lui soit reproché de vouloir *« instrumentaliser »* cette action à son seul profit politique, il a tenu à préciser que *« cette initiative n'est as une démarche pour le leadership »*. L'orateur a plaidé pour la nécessité de l'union de tous les porteurs du projet islamiste : « Elle est ouverte à tous sans exclusive ce d'autant que ce n'est pas une initiative d'un parti ou d'une personne» . Dans son intervention Djaballah a reconnu que *« la réalité politique et économique est tellement amère et que les solutions ne sont détenues par personne »*. En somme, il faut la conjugaison des efforts de tous pour parvenir à transcender la crise que traverse le pays. Cette initiative va-t-elle concurrencer la CLTD ?

Abdallah Djaballah

« Non » rétorque Djaballah dans une déclaration en marge du meeting puisque, a-t-il précisé, « *la plate forme de la CLTD est on ne peut plus claire »*. Par ailleurs beaucoup de figures connues pour avoir à un moment ou un autre appartenu aux mouvements créés par le passé par Djaballah, comme Enahda et El Islah, et qui se sont «révoltés» contre le pouvoir du cheikh sont parmi les principaux animateurs de cette initiative. C'est ainsi le cas de Mohamed Boulahya et Djamal Soualah, tous deux d'anciens cadres dirigeants du mouvement El Islah. Cette donne confirme les hypothèses selon lesquelles Djaballah, et malgré ses assurances, veut faire revenir les anciens dissidents dans son giron. C'est peut être la raison qui a poussé les leaders des autres partis islamistes, à l'exemple de Abderrezak Makri du MSP, à ne pas répondre présent hier à la salle Sierra Maestra. Cela dit dans l'appel lancé hier en direction des *« enfants du projet islamiste pour le dialogue et la concertation »* les initiateurs de cette initiative ont fortement plaidé pour l'union et l'éloignement de toute action qui pourrait diviser les rangs.

K. H.

FIN DES CONSULTATIONS LEON/CGN LIBYEN À ALGER

Annonce de la poursuite du dialogue interlibyen

PAR LAKHDARI BRAHIM

Un round de discussions mené par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, avec une délégation du Congrès général national (CGN, libyen) s'est terminé à Alger, avec l'annonce de la poursuite du processus de dialogue (interlibyen).

"Le dialogue (interlibyen) se poursuit, et on va voir comment on peut dépasser les divergences" entre les parties libyennes, a déclaré M. Leon à la fin des consultations, entamées jeudi soir à Alger.

Ces consultations portaient selon un communiqué de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) rendu public jeudi sur son site, sur *"les moyens de renforcer et de faire avancer le processus de dialogue (interlibyen)"*.

Cette rencontre, qui a été entamée jeudi soir, s'est déroulée en présence de Abdelkader Messahel, ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, et le ministre italien des affaires étrangères Paolo Gentiloni.

Probable poursuite du dialogue la semaine prochaine

Le chef de la Mission d'appui des Nations unies pour la Libye a, par ailleurs, annoncé que le dialogue interlibyen pourrait reprendre la semaine prochaine, sans préciser ni le lieu ni la date. *"La semaine prochaine, il serait possible de reprendre le dialogue interlibyen"*, a-t-il déclaré, soulignant que sa médiation *"veut un accord qui inclut toutes les parties, sans exclure aucune"*.

M. Leon a souligné par ailleurs que les consultations qu'il a menées avec le CGN étaient *"très importantes"*.

"Ces consultations ont pour objet de convaincre ceux qui ne sont pas d'accord avec le processus de sortie de crise", a-t-il ajouté, précisant qu'*"il a exploré beaucoup de questions politiques et sécuritaires avec les représentants du CGN"*.

M. Léon a remercié l'Algérie pour avoir abrité cette rencontre et le ministre italien des Affaires étrangères d'y avoir pris part, indiquant que *"l'Algérie et l'Italie, deux pays voisins de la Libye, ont un rôle fondamental dans la quête d'une sortie politique à la crise en Libye"*. M. Leon a rappelé que la situation en Libye est de plus en plus inquiétante, notamment avec la poussée croissante des groupes terroristes, dont l'organisation autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech).

Il reste encore des pas à faire

Pour sa part, Abdelkader Messahel, a indiqué dans une déclaration à la presse qu'il *"reste encore des pas à faire"* dans le cadre du processus de dialogue interlibyen pour empêcher la Libye de tomber dans *"la spirale de l'inconnu"*.

"Le quatrième projet d'accord est un pas positif, mais il reste de prochains pas à faire" pour mener à terme le dialogue inclusif interlibyen, a-t-il soutenu, soulignant qu'*"il faut que la stabilité revienne dans ce pays voisin"*. Après avoir mentionné que la Libye risque de tomber dans une *"spirale de l'inconnu, notamment avec le terrorisme"* qui prend de l'ampleur ces derniers temps, M. Messahel a appelé les Libyens à faire plus d'efforts pour dépasser la crise dans leur pays, affirmant que *"le plus grand effort sera fait par les Libyens eux-mêmes"*. Il a toutefois renouvelé la confiance de l'Algérie dans les parties libyennes et la médiation internationale de trouver un consensus et de résoudre la crise par les voies pacifiques.

La poursuite du dialogue "est la conclusion la plus importante"

De son côté, le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a déclaré dans le même point de presse que la poursuite du processus du dialogue interlibyen *"est la conclusion la plus importante"* des discussions menées par M. Leon avec une délégation du CGN. *"Je pense que les consultations ont été très utiles (...). L'ONU envoie un message très fort"*, a indiqué M. Gentiloni, soulignant que la poursuite du dialogue inclusif interlibyen *"est une conclusion très importante, d'autant qu'il (le dialogue) sera élargi"*. Le chef de la diplomatie italienne a remercié M. Leon pour les efforts de médiation qu'il menait depuis des mois. Il a également remercié l'Algérie pour son rôle fondamental dans la résolution de la crise libyenne, mais aussi pour la solide coopération qui unit les deux pays.

L.B.

MORT D'UN BÉBÉ PALESTINIEN BRÛLÉ VIF

L'Algérie condamne «le crime odieux »

PAR INES AMROUDE

L'Algérie a condamné samedi avec vigueur *"le crime odieux"* commis par des colons extrémistes israéliens contre une famille palestinienne causant la mort d'un bébé brûlé vif alors et des blessures à d'autres membres de la famille, appelant la communauté internationale à intervenir en urgence pour assurer la protection au peuple palestinien et mettre un terme à ces crimes. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif, a condamné avec vigueur *"le crime odieux"* commis par des colons extrémistes israéliens contre la famille palestinienne Dawabcheh, causant la mort du bébé Ali Saad Dawabcheh et des blessures à d'autres membres de la famille, après *"l'attaque criminelle de leur maison à Naplouse en Cisjordanie"*. Cette *"attaque terrifiante"* intervient dans le cadre d'une série de violations et d'agressions systématiques contre le peuple palestinien sans défense dans les territoires palestiniens occupés, a-t-il souligné.

Face à la poursuite de ces actes qu'il a qualifiés de *"terroristes et d'abjects"* , le porte-parole du MAE a réitéré l'appel de l'Algérie à la communauté internationale *" pour intervenir en urgence afin d'assurer la protection au peuple palestinien et mettre un terme à ces crimes"*.

M. Benali a exprimé *" la solidarité totale de l'Algérie, gouvernement et peuple, avec l'Etat de Palestine et réitéré le soutien du peuple palestinien et de sa cause juste pour qu'il puisse recouvrer ses droits légitimes notamment celui de l'établissement d'un Etat indépendant avec El Qods pour capitale"*.

I. A.

5ÈME SESSION DU COMITÉ BILATÉRAL FRONTALIER (CBF) ALGÉRO-NIGÉRIEN

Adoption de mécanismes de suivi de concrétisation

Les travaux de la 5ème session du Comité bilatéral frontalier (CBF) algéro-nigérien ont abouti, à Niamey, à la mise en place de mécanismes de mise en œuvre des recommandations issues des différentes sessions, dont un organe de "veille et de suivi", a-t-on annoncé lors de la cérémonie de clôture.

PAR ROSA CHAOUI

La réunion du CBF algéro-nigérien a été clôturée par la signature du procès-verbal par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui et son homologue nigérien Hassoumi Massaoudou et l'adoption de mécanismes de suivi de concrétisation des recommandations des experts.

Il s'agit en particulier de mettre en place *"un organe de veille et de suivi"* pour la réalisation des actions retenues aussi bien lors de cette réunion que celle qui l'a précédée présidés par les secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur du Niger et de l'Algérie.

Les participants ont également inscrit la régularité des rencontres des autorités locales des villes frontalières, les walis de Tamanrasset et d'Illizi pour l'Algérie et Agadez et Tahoua pour le Niger, qui se réuniront deux fois an pour procéder à l'*"évaluation des réalisations"* en présence des élus et des responsables locaux.

Il s'agit aussi de renforcer des actions communes en vue de juguler le phénomène de l'immigration illégale, l'inspection et l'entretien de la bande frontalière, le renforcement des moyens de lutte contre la contrebande et l'insécurité ainsi que l'occupation rationnelle de l'espace et l'organisation de patrouilles simultanées, coordonnées au niveau des frontières communes avec des points de jonction pour l'échange d'informations.

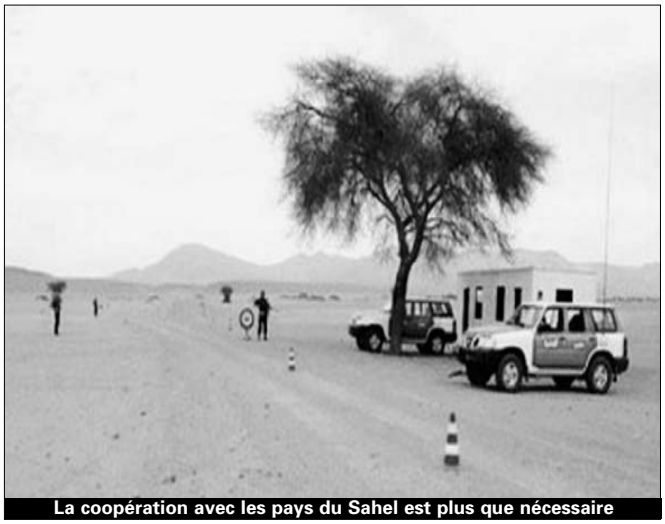

La coopération avec les pays du Sahel est plus que nécessaire

Les experts ont également recommandé l'intensification des échanges de personnels entre les responsables des régions et les wilayas frontalières et la dynamisation de la coopération décentralisée entre les collectivités des régions frontalières notamment par des visites des différents responsables.

A l'issue de cette réunion, le ministre de l'Intérieur s'est félicité *"quant aux résultats positifs "* enregistrés lors des travaux de cette session et qui *" donneront sans doute à nos relations bilatérale une nouvelle impulsion"*.

Il s'est dit aussi *"satisfait"* de l'esprit d'*"entente"* et de *"compréhension"* qui a marqué tous les débats, dans le but de hisser nos relations de coopération à un niveau supérieur.

Pour sa part, Hassoumi Massaoudou a indiqué que la 5em session est restée dans l'esprit de sa création en 1997 et les *" orientations et les recommandations des deux chefs de l'Etat, à l'occasion de la visite de Mahamadou à Alger au début 2015 et qui ont porté sur la redynamisation des structures de coopération entre l'Algérie et le Niger"*.

Le Comité bilatéral frontalier a été créé conformément au protocole d'accord du 30 octobre 1997 à Alger, en vue de renforcer la coopération au niveau des villes frontalières et ce, à travers la promotion des échanges notamment dans le domaine de la coopération sécuritaire au niveau des frontières, la mobilité des personnes et l'immigration clandestine, la coopération économique dans toutes ses dimensions particulièrement en matière de développement durable et la coopération socioculturelle. **R. C.**

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le ministre nigérien de l'Intérieur salue le leadership de l'Algérie

PAR RANIA NAILI

Le ministre nigérien de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Hassoumi Massaoudou a salué à Niamey le leadership de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, soulignant qu'elle dispose d'une expérience *"unique"* en la matière.

"L'Algérie joue un rôle de leadership en matière de lutte contre le terrorisme. Elle dispose d'une expérience unique, acquise au fil des années de braise", a indiqué M. Massaoudou lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, à l'issue de la 5ème session du Comité bilatéral frontalier (CBF) algéro-nigérien.

"L'Algérie a vaincu le terrorisme", s'est félicité M. Massaoudou, affirmant que son pays a besoin de cette expérience, continuera à en profiter et que les deux pays avaient une coopération *"très dense"* en matière de lutte contre le terrorisme.

Le ministre nigérien a également souligné le rôle *"stabilisateur"* de l'Algérie dans la région, rappelant le rôle qu'elle a joué dans la résolution de la crise malienne.

"Nous avons toujours en mémoire les accords sur le Mali dans lesquels l'Algérie a eu un rôle de leader dans les négociations pour réconcilier les Maliens et créer les conditions de stabilité dans ce pays", a-t-il dit.

Concernant la coopération dans la lutte contre l'immigration clandestine, M. Massaoudou a estimé que *"les recommandations du CBF liées aux échanges commerciaux notamment, permettront de créer un espace économique commun qui garantira la circulation des biens et de personnes dans un cadre légal"*.

Il a relevé que son pays a demandé à l'Algérie de l'accompagner pour faire face à ce fléau, citant à ce propos, son déplacement à Alger la fin de l'année dernière pour discuter du dossier relatif au rapatriement de ses concitoyens en situation illégale.

De son côté, M. Bedoui a indiqué que 3727 Nigériens ont été rapatriés depuis l'Algérie, en réponse à une question relative au dossier des rapatriements, précisant que l'opération s'est faite dans de *"bonnes conditions"* et en coordination avec les autorités nigériennes.

Il a ajouté que le plus important actuellement est de réfléchir sur le rôle que jouera le CBF dans la stabilisation des populations afin de contribuer à éradiquer le phénomène de l'immigration clandestine.

"L'essentiel c'est de se poser la question sur le rôle du comité dans le domaine de l'éducation, la santé, la formation et autres pour créer les conditions idoines à même de stabiliser les populations", a-t-il dit, ajoutant que cette réunion a *"permis de déterminer les priorités"* pour mettre en place un programme de travail en faveur de la coopération frontalière. **R. N.**

Décès de l'ancien ministre des Moudjahidine Brahim Chibout

L'ancien ministre des Moudjahidine Brahim Chibout est décédé hier matin à Alger à l'âge de 89 ans, a-t-on appris auprès des compagnons du défunt.

Né en 1927 à El Harrouch (Skikda), le défunt a rejoint le mouvement national à l'âge de 20 ans. Après des années de la lutte armée, il a été promu au grade d'officier au sein de l'Armée de libération nationale (ALN) puis nommé responsable de région dans la wilaya II historique.

Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes dont député de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a également travaillé comme avocat pour une courte durée et était membre de plusieurs commissions de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) avant d'être nommé ministre des Moudjahidine durant la période de 1991-1994.

FORMATION DE CADRES AFRICAINS ÉMINENTS

Lamamra souligne le rôle de l'Algérie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a souligné à Alger le rôle de l'Algérie dans la formation de cadres et de personnalités du continent africains après l'indépendance. Intervenant lors d'une rencontre organisée à l'Ecole nationale d'administration (ENA), à l'occasion de la Journée de la femme africaine, M. Lamamra a indiqué que l'Algérie avait contribué à la formation de cadres africains et de personnalités éminentes du continent dans différents domaines. Il a ajouté que les réalisations accomplies par l'Algérie dans différents domaines dans le cadre de son processus de l'édification, notamment les infrastructures culturelles, économiques et sociales ainsi que les établissements d'enseignement, de formation et de recherche scientifique, *"ont permis de partager cette richesse scientifique et culturelle avec plusieurs pays frères et amis du continent africain"*. M. Lamamra a rappelé dans le même contexte que l'Algérie avait contribué à la formation de cadres relevant des différents secteurs, citant notamment l'ENA qui a formé plusieurs personnalités éminentes du continent. L'Algérie qui a formé depuis l'indépendance plus de 50.000 cadres africains, est un *"exemple"* en matière de partage du savoir, de la science et de la formation dans le cadre de son appartenance à l'Afrique et au monde arabe, a-t-il soutenu, ajoutant que *"l'engagement de l'Algérie participe de de sa conviction que son indépendance et sa prospérité sont étroitement liées à celles des pays frères et amis du continent africain"*. Il a également indiqué que *"l'école algérienne a donné les meilleurs exemples dans la formation de générations capables de s'adapter aux exigences et aux nouvelles technologies que connaît le monde d'aujourd'hui"*. De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem a souligné l'importance de cette journée, célébrée depuis 1999. Elle a rappelé que l'Union africaine avait institué cette journée pour rendre hommage au rôle de la femme africaine permettant, a-t-elle dit, *"d'arrêter les stratégies visant à promouvoir la place de la femme dans le continent"*. Mme Meslem s'est félicitée à cette occasion des réalisations accomplies par la femme africaine en matière d'enseignement supérieur et de formation dans le cadre de la coopération sud-sud, à laquelle l'Algérie, a-t-elle soutenu, *"demeure engagée par ses ressources humaines et matérielles conformément à ses valeurs suprêmes dans la défense des causes justes et du respect des libertés des peuples"*.

La rencontre a permis par ailleurs à des étudiantes africaines poursuivant leurs études dans des écoles et instituts algériens, d'apporter leurs témoignages sur la qualité de l'enseignement offert par les enseignants et cadres algériens.

R. N.

VACANCES D'ÉTÉ EN ALGÉRIE

80% des Algériens ne partent pas à l'étranger

Les Algériens dans leur majorité n'ont pas opté pour de grandes vacances. Parmi ceux qui ne disposent pas assez de revenus, ils préfèrent les plages locales alors que d'autres choissent de travailler malgré eux.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Selon une étude de l'expert Kamel, il y aurait 80% des Algériens qui resteraient au pays et qui n'optent pour aucune destination. Motif : salaires trop bas et absence d'un budget vacances à l'étranger. Ces classes sociales qui ne disposent pas de revenus solides ont en majorité un trait commun. Ils considèrent que les frais de visas et la réservation dans les hôtels onéreux par rapport à ce qu'ils perçoivent. En moyenne, un salaire qui oscille entre 25.000 et 35.000 DA ne peut favoriser ces personnes à des déplacements à l'étranger. De plus le coût élevé de la vie est un frein pour les grandes vacances de l'été. Il y a dans cette logique, une tendance à poursuivre ses activités ou de trouver des opportunités pour « faire des petites affaires » pour arrondir les fins de mois difficiles. D'autres choisissent les plages bondés le week-end histoire d'une brève détente ou d'un moment d'évasion. On est loin d'un séjour à Ibiza en Espagne ou une promenade à Istanbul. Le rêve n'est pas permis pour ces petites bourses. Alors il ne reste que les plages. La côte algéroise qui voit se déverser un rush continuel de familles est l'indice qui conforte que les plages sont l'échappatoire à un été de canicule. En moyenne selon les statistiques du ministère du Tourisme, il y a près de 2 millions d'estivants qui partent vers les plages durant l'été en Algérie. Cette année, ils seront davantage nombreux à fréquenter les côtes étant donné que le pic des grosses chaleurs va se poursuivre durant ce mois d'août. Il y a ceux qui ménagent leurs montures pou se déplacer vers des endroits où il fait bon vivre comme à Bejaia réputée pour ses stations balnéaires comme ceux d'Aokas et Tichy ou Boulimat. Il y a également la côte oranaise au complexe des Andalouses complètement rénové, l'Eden plage et Bousfer qui restent les plus fréquentées. A l'est du pays, Jijel, Skikda et Annaba font le plein des estivants qui viennent de partout et surtout du Sud pour échapper à uns soleil de plomb toute la journée. Mais cette tendance a ses coûts. A Béjaia à titre d'exemple il faut un minimum de 45.000 DA pour louer un appartement F2 pour deux personnes pour un séjour d'un mois et les loyers proposés montent en flèche pour les bungalows spacieux disposant de toutes les commodités. Ils y ceux qui louent pour une somme de 200.000 DA et trouvent leurs clientèles parmi les couches aisées ou les immigrés qui viennent pour des séjours de détente dans leur pays d'origine. Cet été, tous les appartements et villas dans les villes côtières du Centre sont déjà loués et affichent complet pour les retardataires. Il y a ceux qui préfèrent attendre la rentrée pou quêter u moment d'évasion avec des prix qui seront revus à la baisse. Pour ceux qui ont un lien familial dans ces régions, c'est le moment idéal pour prendre des congés afin de prendre le large dans ces côtes. Les camps de vacances pour les enfants commencent à refleurir. Les entreprises nationales organisent pour la progéniture de leurs employés des séjours qui n'excèdent pas les 15 jours dans des endroits bien sécurisés. Une aubaine pour ces salariés qui ne s'acquittent que d'une cotisation dérisoire pour le bonheur de leurs enfants près de la mer. **F. A**

Necessité de développer le tourisme domestique

L'ENVIRONNEMENT S'EST SENSIBLEMENT DÉGRADÉ

Pourquoi nos villes sont-elles aussi sales ?

PAR IDIR AMMOUR

A l'évocation de certains quartiers, l'esprit s'oriente automatiquement vers une pensée unique : « sale». Cette saleté est légendaire. Elle est symptomatique de l'insalubrité qui règne en maître dans nos quartiers.

Les ordures sont *« partout où tu regardes, dans les moindres recoins de l'espace »* pour paraphraser le chanteur Francis Cabrel. Les ordures sont partout, même dans le ciel, remarquant les sachets en plastique pris par les vents et tout cela, sans oublier les mauvaises odeurs aussi…

L'activité humaine n'est pas sans conséquences sur notre environnement. La situation s'est sensiblement dégradée au cours de ces dernières années, et les raisons sont multiples. Cependant, nous sommes-nous jamais interrogés sur les raisons de cette situation et sur ceux qui en sont responsables ?

Un problème culturel ?

En constatant tout cela, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un trait culturel propre aux Algériens. Si l'on se fie à l'image que présentent les villes, les plus grandes notamment, on peut être amené à le penser. Néanmoins, lorsqu'on jette un regard avisé sur nos villages et nos traditions, on se rend compte que ce phénomène est récent et essentiellement urbain. Le citadin algérien s'est créé une nouvelle culture, qui n'est plus spécifiquement la sienne. Cet être d'aujourd'hui se montre irrespectueux de l'ordre public et du bien-être collectif. Il est indiscipliné dans tous les domaines. Seul son intérêt personnel l'intéresse, que les autres crèvent, il s'en moque. C'est pour cette raison qu'il ne respecte pas la file d'attente, jette ses ordures dans la rue, crache dans les bus, occupe illégalement l'espace public sans aucune forme de procès. Car pour lui, la rue appartient à tout le monde, donc il peut en faire ce qu'il veut, qu'importe le préjudice qu'il cause à l'environnement et aux voisins. Et pourtant, même au moment où nos aînés, n'avaient autant de moyens qu'aujourd'hui, leur environnement était propre et sain. Tout simplement, car la culture algérienne enseigne la préservation des biens collectifs. Notre culture profonde ordonne la propreté. Entretenir l'hygiène corporelle et même celle de la cité en organisant des actions de solidarité, de volontariat ou comme on a l'habitude de la nommer chez nous « la Touiza ». Etat, collectivités locales, entreprises, citoyens, tous responsables !

Un cadre de vie sain devrait être la priorité des priorités. Ces dernières années, nous avons assisté à la résurgence et la recrudescence de maladies qui ont disparu. L'Etat est le premier responsable de cette situation dans nos rues et nos quartiers, donc des maladies qui en découlent. Car, il est le premier garant. L'irresponsabilité des citoyens doit être enfin soulignée. Qui déverse ses ordures dans les canaux d'évacuation des eaux usées ? Qui se permet de jeter sans état d'âme son gobelet de café ou son sachet plastique dans la rue ? Qui crache dans les bus et qui y laisse des restes de nourritures ? Qui urine contre les murs sans se préoccuper de l'ammoniac repoussant du lendemain ? L'insouciance en matière de comportements par rapport à l'hygiène est déconcertante. C'est pourquoi, il est important d'observer trois attitudes complémentaires : une éducation approfondie et permanente sur les questions d'hygiène individuelle et collective, de préservation du cadre de vie. Ceci à tous les niveaux et pour tout le monde.

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Baisse dans le secteur public, stagnation dans le privé

PAR RIAD EL HADI

Après une amélioration durant le dernier trimestre 2014, l'activité industrielle a baissé dans le secteur public et a demeuré relativement stable pour celui du privé au 1er trimestre 2015, selon une enquête de l'Office national des statistiques (ONS).

Durant le 1er trimestre 2015, plus de 60% des entreprises publiques et 43% de celles du privé ont utilisé leurs capacités de production à plus de 75%, précisent les résultats de l'enquête qui a touché 740 entreprises composées de 340 sociétés publiques et 400 privées, précise cette enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie nationale.

Le niveau d'approvisionnement en matières premières a été inférieur à la demande exprimée pour plus de 56% des enquêtés du secteur public et pour près de 12% de ceux du privé.

Ce qui a engendré des ruptures de stocks pour plus de 46% des entreprises publiques et de près de 30% des entreprises privées touchées par l'enquête, causant des arrêts de travail allant jusqu'a 30 jours.

La demande en produits fabriqués a légèrement baissé, selon les chefs d'entreprises publiques, contrairement à ceux du privé qui ont déclaré une hausse durant les trois premiers mois de 2015.

Près de 40% des représentants des deux secteurs ont déclaré avoir enregistré des pannes d'électricité, causant des arrêts de travail de moins de six (6) jours pour la majorité des concernés.

Au 1er trimestre de 2015, le nombre des effectifs a poursuivi sa tendance à la baisse, selon les industriels enquêtés.

Cette baisse a été plus prononcée dans le secteur public du fait, essentiellement, des départs à la retraite du personnel lequel n'a pas été renouvelé.

Près de 50% des chefs d'entreprises publiques et près de 20% de ceux du privé ont jugé que le niveau de qualification des travailleurs est "insuffisant". **R.E.**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite :** l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique:** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

ANEP ALGER

3e FORUM DU MAGHREB À BERLIN

Vers la participation qualitative d'entrepreneurs algériens

L'agroalimentaire, ce marché aux multiples opportunités, regroupe toutes les étapes de la chaîne alimentaire.

PAR AMAR AOUIMER

D'amont en aval, il présente de nombreuses opportunités non seulement en Allemagne, mais aussi dans les pays du Maghreb. Avec le 3e Forum du Maghreb, l'EMA offre une occasion unique, pour les entrepreneurs algériens, pour accéder à de nouveaux marchés et connaître des personnes du milieu, estime l'organisation de coopération euro-méditerranéenne basée à Hambourg (Allemagne). Le 3e Forum du Maghreb concernant le secteur agroalimentaire est le marché de toutes les chances, selon EMA.

Le Forum du Maghreb est une plateforme idéale d'échange d'idées et de création de nouveaux projets. Il permet aux entrepreneurs de développer leurs réseaux politiques et professionnels et poser les bases de nouveaux partenariats entre l'Allemagne et les pays du Maghreb.

EMA lance un appel aux entrepreneurs pour saisir cette occasion unique pour présenter l'entreprise ou l'organisation à des experts internationaux et à des personnalités publiques de haut niveau des pays du Maghreb. EMA exhorte les participants à s'impliquer activement dans ce Forum en devenant sponsor ou partenaire et se distinguer en exposant un stand ou en réalisant une présentation devant un public intéressé. « *Depuis plusieurs années, les pays du Maghreb, vivent une transformation majeure. Les changements politiques et économiques survenus redéfinissent peu à peu le rôle joué par ces pays dans les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec l'Europe* » ajoute EMA.

L'organisateur de cet évènement ajoute « qu'en réalisant le 3e Forum du Maghreb, l'EMA appuie ce processus de transformation. En effet, le forum se présente comme une véritable plateforme d'échange pour les nouvelles idées de projets et initiatives à la base d'une coopération économique forte entre l'Allemagne, l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie.

« *Le thème de l'industrie agroalimentaire sera au cœur de ce forum. C'est en effet un secteur qui montre des signes très prometteurs. D'amont en aval, nombreuses sont les étapes de la chaîne de valeur qui rendent la coopération internationale attractive pour les entreprises allemandes et maghrébines* » a-t-il indiqué.

Il poursuit que « *cette coopération internationale a pris de l'importance ces dernières années de par la proximité entre l'Europe et le Maghreb, la demande croissante des pays européens pour les produits en provenance du Maghreb ainsi que les débouchés que représentent les pays du Maghreb pour les technologies et innovations venues d'Allemagne. Le Forum proposé par l'EMA s'inscrit dans ce contexte : il est pour les entrepreneurs de l'industrie agroalimentaire une occasion unique d'élargir leurs réseaux d'affaires et politiques régionaux* ». Environ 200 participants y sont attendus, que ce soit des représentants ministériels de haut rang, des délégations de chambres de commerce et de l'industrie, des organisations des pays du Maghreb ou des représentants de l'économie allemande.

A. A.

CONCESSIONNAIRES AUTO

L'activité d'importation de véhicules neufs recadrée par arrêté interministériel

Les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs ont été recadrées par un nouvel arrêté interministériel publié au journal officiel no 41. En application des dispositions du décret exécutif fixant les conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, ce nouvel arrêté vient préciser les modalités de prise en charge des opérations d'importations de véhicules neufs et spécifiques ainsi que les documents à présenter lors des opérations de domiciliation bancaire.

Il s'agit par ce texte de définir la prise en charge des opérations d'importations de véhicules neufs engagées à travers des commandes ayant fait l'objet d'une expédition directe à destination du territoire douanier national avant la date du 15 avril 2015. Il concerne également les d'importations de véhicules neufs s'inscrivant dans le cadre de marchés publics ayant fait l'objet d'attribution provisoire, visés par la commission des marchés publics compétente, avant cette même date, ainsi que les véhicules spécifiques affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif. Sont aussi définies les modalités de prise en charge, les documents liés à la conformité des types de véhicules à présenter lors de la domiciliation bancaire.

Ainsi, *"les véhicules automobiles neufs dont les opérations d'importation ont fait l'objet d'une expédition directe à destination du territoire douanier national, avant la date du 15 avril 2015, document de transport faisant foi, ne sont pas concernés par les dispositions de l'article 23 de l'annexe l, du cahier des charges fixé en mars dernier"*. L'article 23 de ce décret précise que "*les concessionnaires ne sont pas autorisés à vendre les véhicules importés qui doivent répondre aux normes de sécurité reconnues à l'échelle mondiale, que dans le cadre du réseau de distribution pour lequel ils sont dûment agréés par les services habilités du ministère de l'industrie"*.

Les véhicules neufs doivent être introduits sur le territoire national au plus tard six (6) mois après le 23 mars 2015, est-il souligné. "*Ne sont pas concernés aussi, les véhicules neufs importés s'inscrivant dans le cadre de marchés publics, sous réserve de l'attribution provisoire du marché, avant le 15 avril 2015, suivie d'un visa de la commission des marchés publics compétente"*.

Par ailleurs, "*les véhicules administratifs destinés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat régis par arrêté ministériel juillet 2010, sont exclus du champ d'application de l'arrêté de mars 2015"*.

Pour ce qui est de la domiciliation bancaire, "*elle est subordonnée à la présentation par le concessionnaire d'un dossier comprenant, outre les documents exigés par la réglementation en vigueur, les documents liés à la conformité, des types de véhicules à importer",* souligne encore le texte. La liste des documents exigés liés à la conformité, des types de véhicules à importer est précisée par instruction du ministre chargé des mines.

R. E.

ACTIVITÉ D'IMPORTATION DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Conditionnée à la souscription au cahier des charges

Les modalités d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation et de récupération des métaux précieux ont été fixées par un décret exécutif publié au journal officiel no 36. En application du code des impôts indirects, ce nouveau décret a pour objet de fixer les modalités d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation d'or, d'argent et de platine bruts, mi-ouvrés ou ouvrés ainsi que l'activité de récupération et de recyclage des métaux précieux. "*Ne peuvent être agréées en qualité, d'importateur de type de métaux, que les personnes morales dont le capital social à la constitution de la société, est égal au minimum à 200 millions de dinars*", précise le texte.

L'agrément en qualité, de récupérateur et de recycleur de métaux précieux est réservé aux personnes physiques et aux personnes morales régulièrement inscrites au registre de commerce. *"L'importation des ouvrages d'or, d'argent et de platine ne peut concerner que les bijoux de luxe dont la valeur déclarée en douane est égale, au moins, à 2,5 fois le prix de vente appliqué sur le marché intérieur durant le semestre précédent"*. Il est stipulé que l'exercice de cette activité est conditionné à la souscription au cahier des charges ouvrant droit au postulant à un agrément pour cette activité, entraînant des engagements dont le non-respect entraînerait immédiatement le retrait de l'agrément ainsi que la radiation de la liste des personnes exerçant toute activité liées à la bijouterie.

R. E.

BNP PARIBAS

Elle confirme ses objectifs pour 2015

BNP Paribas a profité au deuxième trimestre de l'appréciation du dollar et de la bonne tenue des marchés d'actions, ce qui rassure le marché sur sa capacité à atteindre les objectifs de son plan stratégique à l'horizon de 2016.

En début d'année, la banque française avait suscité des inquiétudes chez les analystes sur ses objectifs financiers après avoir jugé ses prévisions trop optimistes dans l'environnement économique actuel.

Le groupe, dont les comptes du deuxième trimestre étaient l'an dernier tombés dans le rouge en raison de l'amende de près de neuf milliards de dollars liée au règlement de son contentieux aux Etats-Unis, s'est notamment fixé comme objectif d'atteindre un ROE (rendement des fonds propres) d'au moins 10 % l'an prochain.

A fin juin, BNP Paribas a fait état d'un ROE de 10,1% hors éléments exceptionnels.

"Nous sommes en chemin. Nous sommes très concentrés sur l'idée qu'il faut délivrer le plan dans l'ensemble", a déclaré Jean-Laurent Bonnafé, le directeur général de BNP Paribas, lors d'une conférence de presse, en réponse à une question sur l'objectif de ROE.

"Nous délivrerons le plan", a-t-il insisté.

En Bourse, l'action BNP Paribas gagnait 2,06 % à 58,85 euros à 12h15, l'une des plus fortes hausses de l'indice CAC 40 (+0,2 %), et surperformait nettement l'indice STOXX des valeurs bancaires européennes (-0,26 %). Depuis le début de l'année, le titre s'adjuge 20 % après avoir perdu 13% de sa valeur en 2014.

R. E.

OUARGLA

Offre de 7.900 places pour la formation professionnelle

Pas moins de 7.900 places pédagogiques seront ouvertes à Ouargla, au titre de la prochaine session de la formation professionnelle (septembre 2015), a annoncé la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Elles concernent la formation résidentielle (2.150 places), l'apprentissage (2.700), la formation passerelle (255), les cours de soir (175) et la formation qualifiante (2.650). Pas moins de 1.800 places sont réservées à la femme au foyer.

Il est prévu également l'ouverture de trois (3) nouvelles spécialités liées à divers domaines, à savoir Technicien supérieur (TS) en techniques de l'audiovisuel (option montage), en architecture interne et dessinateur projecteur (option béton-armée), a indiqué le chef du suivi des établissements de formation professionnelle, Abdelkader Belaâlem.

Le nombre global de stagiaires attendus pour la prochaine rentrée sera de 15.130, en plus de 680 autres relevant des établissements de la formation professionnelle privés agréés, a-t-il ajouté.

Les inscriptions pour la nouvelle rentrée qui ont été lancées le 14 juin dernier, se poursuivront jusqu'au 17 septembre prochain, sachant que l'opération de sélection et d'orientation des candidats aura lieu dans la période allant du 20 au 22 septembre 2015, selon la DFEP.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels sera renforcé, dès la prochaine rentrée prévue le 27 septembre 2015, par trois (3) nouvelles structures. Il s'agit de deux (2) Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et d'un (1) Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP), a-t-on signalé.

La wilaya d'Ouargla compte, actuellement, quinze (15) CFPA, quatre (4) INSFP, dix (10) établissements privés agréés de formation professionnelle, quarante (40) sections détachées en zones rurales, en plus de onze (11) internats dotés d'une capacité de 1.200 lits. Ces établissements de formation sont encadrés par 536 enseignants.

APS

KOLEA, ECOLE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Opérationnelle incessamment

La réception de la nouvelle structure de formation permettra de consolider la réforme du système pénitentiaire entamée en 2003, qui vise à assurer une formation de base et continue aux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire réalisée à Koléa, dans la wilaya de Tipasa, sera ouverte *"dans les tout prochains jours"*, a déclaré mercredi dernier à M'sila le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune, dans un point de presse organisé à l'annexe de M'sila de l'Ecole nationale pénitentiaire où s'est déroulée une cérémonie de sortie de deux promotions d'agents et officiers de l'administration pénitentiaire, précisant que trois autres écoles ouvreront leurs portes en 2016.

S'ajoutant aux opérations de construction et de réhabilitation de plusieurs établissements de rééducation, la réception de ces nouvelles structures de formation permettra de *"consolider la réforme du système pénitentiaire entamée en 2003, qui vise à assurer une formation de base et continue aux fonctionnaires de l'administration de ce secteur"*, a souligné M. Felioune.

Selon l'APS, le même responsable a également ajouté que son administration coopère actuellement avec Penal reform international (PRI) dont le siège se trouve à Ammal (Jordanie) dans le but *"d'améliorer et d'adapter le système pénitentiaire aux normes internationales"*.

Saisissant cette occasion, M. Felioune a mis en avant les efforts fournis par l'administration pénitentiaire algérienne en matière de réinsertion, qui se sont traduits par la réussite au baccalauréat de 1.535 candidats détenus et 3.336 autres reçus aux épreuves du brevet de l'enseignement moyen (BEM).

Fortes d'un effectif de 71 agents et officiers, les promotions sorties mercredi dernier à l'annexe de M'sila ont été baptisées du nom de deux martyrs du devoir, Mohamed Namla et Kamel Nasri.

B. M.

TISSEMSILT, FORT DE TAZA

Fouilles dans le 14e site archéologique

Les 14es fouilles, entreprises en 2001 dans le site archéologique fort de Taza dans la commune de Bordj-Emir-Abdelkader à Tissemsilt, tirent à leur fin, a indiqué le responsable de cette opération. Cette opération parrainée par le ministère de la Culture en collaboration avec l'association locale "Taza" d'archéologie et du patrimoine, les services communaux et de wilaya est menée par une équipe forte de 74 étudiants de l'université d'Alger et de deux enseignants spécialisés en archéologie de l'université de Chlef, a indiqué à l'APS le professeur en archéologie de l'université d'Alger 2, Azzedine Bouyahiaoui. Le travail d'exploration, à réaliser durant trois semaines, portera sur l'intensification de la recherche à l'intérieur du fort sur l'époque romaine dans cette région, qui s'étale du 1er siècle avant J.-C au IVe siècle après J.-C, a ajouté le même spécialiste.

Les travaux de recherche toucheront de nouveaux sites représentant les limites extérieures du fort Taza qui fut un bastion de la résistance populaire conduite par l'Emir Abdelkader contre l'occupation française.

Toutes les découvertes archéologiques dans ce fort seront transférées au laboratoire de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger 2 dont les chercheurs se chargeront de leur étude scientifique, a précisé le professeur. Bouyahiaoui.

Cet universitaire a également souligné que l'élaboration du rapport final des fouilles dans le fort de Taza, qui s'étalent de 2001 à 2015, sera achevé avant la fin de l'année en cours pour être soumis au ministère de la Culture.

Les résultats de l'inventaire général des pièces découvertes dans ce site seront remis à la direction de la culture de la wilaya en vue de les introduire dans le rapport à soumettre au ministère de tutelle pour la création d'un musée de wilaya lequel contribuera à la conservation des objets collectés au niveau de ce site archéologique.

Les fouilles entreprises depuis 2001 ont permis la découverte d'objets de valeur témoignant de différentes époques historiques dont une pièce de monnaie, deux lampes en porcelaine et une autre en céramique fabriquée au 12 ou 13es siècles remontant à l'époque de l'Etat almohade. Une équipe d'étudiants et de chercheurs en archéologie de l'université d'Alger a découvert, lors d'une opération de fouilles l'année dernière, deux pièces de monnaie remontant aux 3e et 4e siècles de l'époque romaine.

Le fort de Taza a été édifié en 1838 par le calife de

Miliana, Mohamed Ben Allal, sur ordre de l'émir Abdelkader, eu égard à l'importance stratégique du site entouré de montagnes et sa proximité de la région du Titteri à Médéa.

APS

AIN-TEMOUCHENT, ÎLE DE RACHEGOUNE

Réhabilitation et modernisation

Avant son classement dans le cadre de la mise en œuvre du projet portant sur la protection et l'aménagement des zones naturelles Chenoua/Anses de Kouali (Tipasa) et des îles Habibas, l'île de Rachegoune a fait l'objet d'une étude d'aménagement effectuée par un bureau d'étude français.

PAR BOUZIANE MEHDI

Site classé zone humide d'importance internationale selon la convention Ramsar, distant d'une trentaine de kilomètres d'Aïn-Témouchent, l'sîle de Rachegoune bénéficiera prochainement d'actions de réhabilitation et de modernisation, préalablement à son intégration dans des circuits touristiques, a annoncé la direction de l'environnement de la wilaya.

Appelé également "Laila", cet espace d'une grande beauté profitera d'une convention qui sera signée, prochainement, avec le ministère de la Culture portant intégration de l'ensemble des sites dans des programmes de circuits touristiques, a indiqué l'APS, soulignant, lors de la visite du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, dernièrement dans la wilaya, que l'opération de réhabilitation doit respecter les normes écologiques pour ne pas altérer les spécificités environnementales du site.

Un cadre réglementaire approprié sera adopté pour la protection de l'ile et sa gestion touristique et économique, tout en respectant ses potentialités en faune et flore marine, a précisé l'APS, ajoutant que des équipements légers seront mis en place progressivement sur ce site, préalablement à l'ouverture réglementée de lignes maritimes de transport des touristes vers l'Ile depuis Beni Saf, notamment.

L'APS a rappelé que lors de sa visite ministérielle, la première du genre à ce site, Ghoul l'avait qualifiée de "*bijou à valoriser et réhabiliter"*, en vue de l'intégrer dans le programme national et international de circuit touristique. Selon le représentant de la société gérante, ce site abrite un phare pour la navigation maritime datant de 1860. Avant son classement (5 juin 2011) dans le cadre de la mise en oeuvre du projet portant sur la protection et l'aménagement des zones naturelles Chenoua/Anses de Kouali (Tipasa) et des îles Habibas (Oran), cet espace de 66 hectares a fait l'objet d'une étude d'aménagement effectuée par un bureau d'étude français, qui a constaté que l'île n'est pas dégradée, mais nécessite certains travaux dits légers avant son ouverture au public, aux chercheurs et aux étudiants. Il est signalé, entre autres propositions d'aménagement contenues dans l'étude, l'agrandissement de l'embarcadère qui passera de 2 à 5 places, la réalisation d'une petite piste en léger (pas de goudron) et la réhabilitation du poste de vigie. La construction en léger de chemins pour recevoir les étudiants, l'équipement du phare en moyens plus importants de récupération d'eaux pluviales et la réalisation d'un petit abri de pêche qui servira "*en cas de mauvais temps*", a signalé la Direction de l'environnement de la wilaya, soulignant qu'une amenée d'énergie solaire en photovoltaïque est suggérée, parallèlement à la pose de petits panneaux de sensibilisation du public mettant l'accent sur l'importance du site et l'intérêt de le protéger. Pour sa part, la Conservation des forêts met l'accent sur l'importance du classement de cette île partie prenante du domaine du littoral, fréquentée par l'homme depuis la préhistoire. L'aménagement doit, par conséquent, obéir à la loi 02-02 portant protection du littoral, notamment l'interdiction de toute construction en dur sur le territoire de l'île. Devant son importance, cette ile a fait également l'objet d'un documentaire qui a concerné, aussi, les Iles Habibas et Plane (Oran). Réalisé par une équipe d'experts italiens, ce film a été projeté à la "Biennale des arts" en septembre 2012 à Istanbul (Turquie). Ce film servira à la sensibilisation des gens au respect de la nature. Il a pour but, également, de montrer à travers l'image et le son l'intérêt écologique de ces réserves naturelles protégées, a fait savoir la coordinatrice du projet, Giulia Di Lenarda (Italie). Par ailleurs, une étude pour l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques de la wilaya d'Aïn-Témouchent a été lancée par la direction de la culture et concerne, aussi bien l'île de Rachegoune que les sites romains de Siga et Syphax et la Zaouia de Sidi Yakoub.

Partie prenante du domaine du littoral, l'île de Rachegoune couvre une superficie de 66 hectares et présente de nombreuses particularités dont celle d'avoir abrité les derniers phoques moines observés localement. Du point de vue marin, la dominante rocheuse du site, difficile d'accès pour les engins d'exploitation halieutique, revêt une importance capitale dans la gestion des pêches. L'île de Rachgoune joue un rôle de zone refuge, attesté par la présence de géniteurs de grande taille mais dont la dynamique est d'autant plus fragile qu'ils sont peu nombreux, a-t-on signalé.

Selon l'APS, l'île renferme des sentiers empruntés par des milliers de visiteurs chaque année, qui viennent avec leurs propres moyens (location d'embarcations). Située à 3 km au nord de la côte et 8 km du port de Béni Saf et relevant administrativement à la commune de Oulhaça, cette île constitue un site de repos et de nidification de quelques espèces de l'avifaune migratrice entre l'Eurasie et l'Afrique.

On y retrouve le goéland d'Audouin, ainsi que le faucon d'Eléonore. Elle est, aussi l'un des derniers témoins du phoque moine de Méditerranée et assure le rôle de pôle de diversité biologique marine pour le bassin ouest algérien et de réservoir pour le bassin sud occidental de la mer Méditerranée. Le littoral de l'île est accidenté et comporte de nombreuses grottes, des failles, des éboulis et des escarpements susceptibles d'accueillir un grand nombre d'espèces d'oiseaux de mer.

B. M.

EL TARF, ACHÈVEMENT DU LOT DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

Les négociations avec Cojaal avancent bien

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a déclaré mardi dernier à El Tarf que les négociations entre son département via l'agence nationale des autoroutes (Ana) et le consortium Cojaal pour l'achèvement du lot Est de l'autoroute Est-Ouest "*avançent bien*".

Les discutions entre les deux parties "*se poursuivent afin de trouver des solutions techniques et financières adaptées",* a souligné le ministre qui inspectait, à Drean, le tronçon de l'autoroute traversant la wilaya d'El Tarf sur une longueur de 87 km dont trois seulement ont été réceptionnés. M. Ouali a rappelé qu'une quinzaine de cadres avaient accompagné un coordinateur japonais venu récemment en Algérie pour des rencontres de concertation initiées dans le cadre des démarches visant à régler le différend entre les deux parties. Le ministre qui a également insisté sur l'importance de "*dépasser toute contrainte de nature à retarder davantage la concrétisation de ce projet structurant*", s'est attardé sur l'impact économique de ce projet appelé à créer une dynamique économique à la mesure des ambitions du pays et à assurer le confort et la sécurité des usagers. Les causes à l'origine des retards enregistrés dans la livraison des différents projets doivent être "*identifiées*" et prises en charge "*en temps opportun*", a-t-il soutenu en mettant l'accent sur la nécessité de "*réunir toutes les conditions préalables au lancement des chantiers afin d'éviter à l'avenir les surévaluations et le report des délais de réception"*. La nécessaire qualification des entreprises, le respect des délais et la qualité des ouvrages ont été longuement mis en relief par le ministre qui a par ailleurs souligné *"l'impératif entretien du réseau routier existant pour lequel des moyens financiers considérables ont été consentis*". S'agissant du projet de contournement de Djebel Ouahch, près de Constantine, lancé au lendemain de l'effondrement partiel d'un tunnel, M. Ouali a déclaré que l'entreprise Cosider a été désignée pour renforcer les entreprises déjà sur place. Au poste frontalier d'El Ayoun où des travaux de modernisation du chemin de wilaya (CW) 110, entre la route nationale (RN) 44 et la localité d'El Ayoun, sur une distance de 15 km sont en cours, le ministre a rappelé que ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement et de désenclavement des communes frontalières. Il a insisté, dans ce contexte, sur l'importance d'accélérer le rythme d'avancement des travaux de ce projet qui doit être livré, a-t-il souligné, "*avant fin 2015"*. La délégation ministérielle s'est également rendue dans les communes d'Aïn-Assel et de Bouteldja où des exposés sur les deux évitements, en cours de travaux, ont été présentés. Des évitements devant être livrés *"avant la fin du mois de septembre prochain*", ont affirmé les responsables locaux au ministre qui a également inspecté le nouveau port de pêche d'El Kala.

M. Ouali devait également effectuer une visite de travail, dans l'après-midi, dans la wilaya voisine d'Annaba où il présidera, à la fin de sa tournée, une séance de travail avec les cadres de son secteur.

APS

ORAN

Concours pour la meilleure commune balnéaire

Un concours pour la sélection de la meilleure commune balnéaire de la wilaya d'Oran sera lancé, a-t-on appris du Directeur du tourisme et de l'artisanat.

Une commission est chargée d'évaluer les différentes plages de la wilaya dans le cadre de cette opération, suite aux instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Elle devra effectuer, dès mercredi et durant trois jours, des sorties au niveau de toutes les plages pour évaluer leurs performances, notamment en ce qui concerne la prise en charge des estivants et les moyens mis en place pour leur assurer un bon séjour, a indiqué à l'APS Belabbes Kaim Benamar.

Cette commission est composée de représentants de différents secteurs, notamment le tourisme, la santé, les ressources en eau, le transport, les travaux publics, le commerce, la direction de la jeunesse et des sports, la Protection civile, la conservation des forêts, la sûreté de wilaya et la Gendarmerie nationale, ainsi que le président de l'Association de protection de l'environnement et l'association des consommateurs.

Le classement des meilleures communes balnéaires repose sur plusieurs critères, notamment celui de la propreté générale de la commune, l'entretien des espaces verts, la fluidité de la circulation, les transports en commun desservant les plages, l'accès aux plages, la qualité des eaux de baignade, l'alimentation des plages en eau potable et en énergie électrique, l'hygiène des prestations de restauration, la sécurité générale des biens et des personnes, ainsi que d'autres critères liées aux services, a expliqué le directeur du tourisme et de l'artisanat.

Les meilleures communes balnéaires seront récompensées.

CONSTANTINE

Lancement d'un institut national de formation aux techniques touristiques

Un projet de réalisation d'un Institut national de formation touristique vient d'être lancé dans la commune de Zighoud-Youcef, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat.

Le projet dont le délai de réalisation est fixé à douze mois, est destiné à "appuyer la concrétisation du programme qualité-tourisme entamé par le secteur", a-t-on souligné de même source.

L'Institut assurera des formations de "haut niveau" pour tout ce qui concerne l'activité touristique, y compris les techniques hôtelières, a-t-on précisé, ajoutant que cette infrastructure de formation accueillera, dans un peu plus d'une année, près de 300 stagiaires qui seront formés dans le cadre des cycles arrêtés par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

L'établissement assurera également des formations continues au profit des personnels du secteur du tourisme et de l'artisanat, a-t-on encore fait savoir, soulignant que la réalisation de cet institut national s'inscrit dans le cadre de la professionnalisation de ce secteur stratégique.

APS

FACE AU FLUX DE MIGRANTS

David Cameron annonce des mesures

Le Premier ministre britannique David Cameron a présidé vendredi une réunion de la cellule de crise de son gouvernement et annoncé des mesures pour aider la France à lutter contre les incursions de migrants dans le tunnel sous la Manche.

Il a toutefois prévenu qu'il faudrait du temps pour régler ce problème.

"Nous allons prendre des mesures de toutes sortes. Nous allons d'abord aider les Français de leur côté de la frontière, nous allons autant que faire se peut améliorer les clôtures, mobiliser plus de ressources, plus d'équipes cynophiles, fournir plus d'assistance", a dit le Premier ministre à l'issue de cette réunion. "Cela va être un dossier difficile tout au long de l'été", a ajouté David Cameron qui doit s'entretenir dans la journée avec le président français François Hollande. La réunion de la cellule de crise "Cobra" a été organisée à la suite d'appels lancés par la classe politique pour que l'armée britannique vienne renforcer les contrôles aux frontières.

Réélu en mai, David Cameron s'est engagé à limiter à quelques dizaines de milliers le nombre d'immigrants arrivant chaque année en Grande-Bretagne, promesse qu'il n'avait pas réussi à tenir durant son premier mandat, le chiffre annuel dépassant alors les 300.000. La Grande-Bretagne reste un eldorado rêvé pour les migrants du Calaisis - Erythréens, Ethiopiens, Soudanais et Afghans en majorité - qui ont fui les conflits dans leur pays.

BOKO HARAM

2.500 Nigérians chassés du Cameroun

Des rafles ont eu lieu jeudi à Kousséri, ville frontalière avec le Nigeria et le Tchad. "2 500 illégaux Nigérians environ ont été raflés jeudi à Kousséri et renvoyés immédiatement dans leur pays via des couloirs sécurisés", selon une source sécuritaire locale qui a requis l'anonymat.

Plusieurs témoins joints au téléphone ont précisé que "c'était du sauve-qui-peut jeudi à Kousséri". Selon quelques ressortissants nigérians : "Les forces sécuritaires camerounaises sont entrées dans les domiciles pour traquer jusqu'au dernier retranchement les ressortissants nigérians." Les mêmes sources déclarent que : "Les Camerounais accusent les ressortissants nigérians de pactiser avec Boko Haram depuis les derniers attentats survenus à Maroua."

Selon quelques observateurs locaux, "ces expulsions tous azimuts opérées par les pays voisins du Nigeria risquent de profiter à l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ex-Boko Haram) en grossissant ses rangs." Certains témoins de ces rafles soutiennent que "la grande majorité des rapatriés sont sans argent ni bagages, et sont livrés à eux-mêmes".

FRONTIÈRE SYRO-IRAKIENNE

La coalition détruit deux ponts clés pour l'EI

La coalition internationale dirigée par les Etats-Unis a détruit deux ponts utilisés par le groupe jihadiste Etat islamique (EI) pour relier ses positions de part et d'autre de la frontière entre la Syrie et l'Irak, a rapporté une ONG vendredi.

"La coalition a détruit dans la nuit de jeudi à vendredi deux ponts reliant la ville syrienne de Bou Kamal à l'Irak. Il s'agit de ponts stratégiquement importants pour les mouvements de l'EI", a affirmé à l'AFP le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane.

Agence

TUNISIE

L'état d'urgence prolongé au nom de la "guerre contre le terrorisme"

La présidence tunisienne a annoncé, vendredi, la prolongation de deux mois de l'état d'urgence proclamé début juillet après l'attaque djihadiste la plus sanglante de l'histoire du pays, en raison de la persistance de menaces d'attentats.

"*Après des consultations avec le chef du gouvernement et le président du Parlement, le président de la République a décidé de prolonger l'état d'urgence sur tout le territoire de deux mois à partir du 3 août 2015*", a indiqué la présidence dans un bref communiqué. Cette décision a été prise non pas en raison de menaces précises mais "*parce que les causes (qui ont conduit à l'instauration de l'état d'urgence) sont toujours là*", a déclaré à l'AFP le porte-parole de la présidence, Moez Sinaoui.

"*On est en guerre contre le terrorisme*", a-t-il ajouté.

Guerre spéciale

Le 4 juillet, huit jours après l'attaque jihadiste la plus sanglante de l'histoire de la Tunisie, le président Béji Caïd Essebsi avait proclamé l'état d'urgence pour 30 jours. Le chef de l'Etat avait expliqué sa décision par les "*dangers qui menacent le pays*" et par "*la persistance de menaces qui font que le pays est (face à une) guerre d'un genre spécial*". Trente-huit touristes, dont 30 Britanniques, ont été tués le 26 juin lorsqu'un étudiant tunisien armé d'une Kalachnikov a ouvert le feu dans un hôtel de Port El Kantaoui. L'attentat a été revendiqué par le groupe Etat islamique (EI), tout comme celui qui avait visé des touristes au musée du Bardo à Tunis le 18 mars. L'état d'urgence accorde des pouvoirs d'exception aux forces de l'ordre. Il permet notamment aux autorités d'interdire les grèves et les réunions "*de nature à provoquer ou entretenir le désordre*", de fermer provisoirement "*salles de spectacle et débits de boissons*" ainsi que de "*prendre toute mesure pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature*". Sa proclamation plusieurs jours après l'attentat avait suscité des interrogations, certains craignant une restriction des libertés publiques et une criminalisation des mouvements sociaux sous couvert de lutte antiterroriste.

Craintes pour les libertés

L'ONG Human Rights Watch (HRW) avait appelé les autorités tunisiennes à "*s'abstenir de recourir à ces pouvoirs d'urgence d'une manière qui outrepasse ce que le droit international et la Constitution tunisienne autorisent*". "*L'imposition de l'état d'urgence ne donne pas au gouvernement tunisien le droit de supprimer les droits humains et les libertés fondamentales*", avait dit l'ONG. "*Les défis auxquels la Tunisie fait face en matière de sécurité justifient sans doute une réponse ferme, mais pas l'abandon de droits dont la garantie dans la Constitution promulguée après la révolution a été obtenue de haute lutte par les Tunisiens*". Les autorités se sont de leur côté voulues rassurantes, affirmant que la mesure servirait "*à sécuriser la Tunisie et à diffuser (...) un sentiment de sécurité*". Le Premier ministre Habib Essid a ainsi affirmé que l'état d'urgence "*nous permet de mieux maîtriser (la situation) et de soutenir l'armée nationale sur le terrain afin d'avoir plus de chances d'éradiquer le terrorisme*". "*L'objectif de l'état d'urgence est de se donner tous les moyens pour protéger les institutions et les acquis de la Tunisie*", et non de "*restreindre les libertés, au contraire*", a-t-il dit. Depuis sa révolution il y a quatre ans, la Tunisie fait face à une progression de la mouvance jihadiste, déjà responsable de la mort de dizaines de policiers et de militaires.

Les Tunisiens ont déjà vécu plus de trois ans sous état d'urgence, du 14 janvier 2011, quelques heures avant la fuite du dictateur Zine El Abidine Ben Ali dans la foulée du soulèvement qui a lancé le "Printemps arabe", à mars 2014.

R. I./Agence

VIOLENCES COMMISES PAR DES COLONS ISRAÉLIENS

"Tolérance zéro" pour l'UE

L'Union européenne a appelé à la "*tolérance zéro*" pour les violences commises par des colons israéliens, après une attaque vendredi en Cisjordanie occupée, où un bébé palestinien a été brûlé vif et sa famille gravement blessée dans l'incendie criminel de leur maison.

"*Nous appelons à la pleine responsabilité, l'application efficace de la loi et à la tolérance zéro pour les violences des colons*", a réagi vendredi une porte-parole de la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, dans un communiqué. Un bébé palestinien d'un an et demi est mort, brûlé vif, et ses parents et son frère ont été gravement blessés vendredi lorsque des colons israéliens ont incendié leur maison en Cisjordanie occupée, une attaque qualifiée de "*terroriste*" par Israël et que les Palestiniens veulent porter devant la justice internationale. Un "*meurtre de sang-froid*", a estimé pour sa part l'UE.

"*Une enquête complète et rapide est nécessaire pour traduire les auteurs de ce crime effroyable devant la justice. Les autorités israéliennes doivent également prendre des mesures déterminées pour protéger la population locale*", a indiqué la porte-parole, tout en rappelant la "*forte opposition*" de l'UE à la politique de colonisation qui menace la possibilité d'une solution avec deux Etats. "*De tels actes peuvent facilement conduire à une spirale de violence*" et éloigner les deux parties "*d'une solution négociée. Retenue et calme sont nécessaires de toutes parts pour que la situation, déjà tendue sur le terrain, ne s'aggrave pas*", ajoute-t-elle. Dans son communiqué, l'UE a également présenté ses condoléances à la famille. **Agence**

MIDI
IT&TELEPHONIE
MobileAlgérie.com
Le Portal de l'actualité des télécoms en Algérie

Djezzy, rétablissement du réseau à Bouira

Les clients de Djezzy sont informé que le réseau de l'opérateur est désormais opérationnel après une série d'incidents volontaires dont se sont rendus coupables des agents de sécurité d'une entreprise prestataire de service de gardiennage.

Page 13

Lancement de la 4G, le cahier des charges prêt avant la fin 2015

Plus de deux mois après son installation à la tête du ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication , Iman-Houda Feraoun s'exprime sur de nombreux dossiers liés à son secteur dans un entretien accordé à l'APS.

Page 12

Lumia 640 XL, commercialisé en Algérie

Microsoft a annoncé la disponibilité du Lumia 640 XL en Algérie. Il s'agit d'un nouveau Smartphone qui rejoint la gamme Lumia, offrant aux utilisateurs algérien un produit de qualité. En effet, le Lumia 640 XL est un outil de productivité mobile plus personnel et plus rentable, grâce à l'intégration harmonieuse des services Microsoft Office, du stockage OneDrive et de la connectivité rapide 4G.

Condor

Condor, lancement d'une tablette destinée aux enfants

Condor ne cesse de surprendre. Après avoir satisfait le grand public avec une large gamme de Smartphones, le voilà s'attaquer à une autre catégorie…

Page 13

IT&TELEPHONIE
MobileAlgérie.com
Le Portail de l'actualité des télécoms en Algérie

Lancement de la 4G, le cahier des charges prêt avant la fin 2015

Plus de deux mois après son installation à la tête du ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Iman-Houda Feraoun s'exprime sur de nombreux dossiers liés à son secteur dans un entretien accordé à l'APS.

Le premier sujet abordé est celui du déploiement de la téléphonie de troisième génération (3G). "*Le ministère des PTIC a demandé à l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT) d'examiner l'éventualité d'une accélération du rythme de déploiement de la 3G en Algérie... du moment qu'une grande partie de ce déploiement a déjà été réalisée*", a-t-elle indiqué. Selon elle, l'ARPT a émis un avis favorable, appelant les opérateurs à *"se mettre au diapason de cette nouvelle technologie"*. Interrogé sur le bilan de la 3G, 18 mois après son lancement en Algérie, Mme Feraoun dresse un bilan positif, même si le nombre d'abonnés demeure minime comparativement à d'autres pays. Concernant la téléphonie mobile de quatrième génération (4G), elle a fait savoir que le cahier des charges sera prêt avant la fin 2015 et le lancement de cette nouvelle technologie dépendra de l'appel d'offres.

S'exprimant sur la qualité du réseau Internet, la ministre de la Poste et des TIC affirme que *"l'Algérie a réussi à améliorer, de manière significative son réseau internet, en dépit de son entrée tardive et sans stratégie claire dans le monde des nouvelles technologies de l'information et de la communication"*. D'après elle, cette amélioration revient à la modernisation progressive à travers notamment le déploiement de la fibre optique dans le pays. Concernant l'opérateur Algérie Télécom, la ministre a insisté sur la nécessité de "déléguer" certains services comme la maintenance au profit de micro-entreprises. "Nous sommes en train de travailler avec Algérie Télécom, le ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnels et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour mettre en place des formations au bénéfice dans le cadre notamment de la formule Ansej", a-t-elle souligné.

Par ailleurs, et au sujet de l'ouverture du capital de Mobilis, la ministre a expliqué que cette procédure était engagée dans le cadre de l'entrée en bourse de certaines entreprises publiques, précisant que la décision revenait au Conseil des participations d'Etat (CPE) pour lancer le processus. "*C'est un dossier très sensible dans le sens où l'opérateur Mobilis est une entreprise qui enregistre des bénéfices, mais reste relativement jeune par rapport à d'autres entreprises*", a-t-elle estimé.

Rappelons que Iman-Houda Feraoun hérite d'un secteur assez sensible dans la mesure où de nombreux dossiers attendent leur résolution comme la concurrence déloyale entre quelques opérateurs ainsi que le lancement tardive de la 3G et la faible connexion internet dont souffre de milliers d'abonnés à travers le territoire.

LG G4, arrivée imminente en Algérie

Depuis le lancement de la série G en 2012, le géant constructeur coréen LG gagne en notoriété dans le domaine des Smartphone au monde entier. Du premier modèle Optimus G jusqu'au dernier G3, les Smartphone LG font couler beaucoup d'encre à travers leurs originalité et l'optimisation des technologies les plus avancées. Et voici que LG Algérie annonce l'arrivée prochaine du nouveau G4. LG Algérie se fait un immense plaisir d'annoncer à sa fidèle clientèle l'arrivée imminente de son tout dernier Smartphone le LG G4. Doté de qualités et de caractéristiques inédites et exceptionnelles, ce nouveau venu constitue une révolution dans le monde des Smartphones et ne manquera certainement pas de changer les habitudes de ses utilisateurs toujours

exigeants et avides de nouveautés en termes de prouesse technologique. Le LG G4 se distingue par son nouveau design qui respire la beauté, l'élégance et toute la classe d'un produit premium digne de son rang. Comme dans chaque génération, les Smartphones LG frappent un grand coup avec non seulement un design modern et inédit mais aussi et surtout l'avancée technologique. Et pour une première mondiale le LG G4 sera habillé en cuir véritable qui se décline en trois couleurs différentes, à savoir noir, camel et bordeau qui lui confèrent un look prémium. Il renferme également une panoplie de caractéristiques uniques et extraordinaires qui ne manqueront certainement pas de séduire le client algérien. Il dispose d'un écran incurvé 5,5" IPS Quantum qui révèle une qualité d'affichage irréprochable pour un rendu de couleurs claires, naturelles et réellement belles. Pour les adeptes de photos et de souvenirs, le LG G4 présente une caméra exceptionnelle 16M F1.8 avec mode manuel idéalement conçue pour immortaliser vos meilleurs moments et les transformer en images naturelles, réelles et éblouissantes même dans les endroits obscurs ou à faible luminosité. LG Algérie lance du 13 au 31 Juillet une offre promotionnelle et ceci en offrant une carte SD 32 GB et un film protecteur pour protéger son Smartphone contre toutes les agressions extérieures pour toute personne ayant fait une précommande du G4.

MobiWire Pegasus, disponible en Algérie

Installée récemment en Algérie, la marque française de téléphones portables ''MobiWire'', distribuée par Mobione, compte arrachée d'importantes parts de marché avec une gamme variée de terminaux mobile. Il faut savoir que MobiWire n'est pas méconnue auprès des algériens puisqu'il est l'héritier de Sagem.

Parmi les principaux téléphones commercialisés sur le marché algérien : MobiWire Pegasus, un terminal qui tourne sous Android 4G doté d'un écran HD assez performant. Ce Smartphone de moyenne gamme embarque un écran IPS de 5", pour une définition HD de 1280 x 720 px et une résolution de 294 pixels par pouce. Sous le capot, on trouve un chipset quadruple cœur MediaTek MT6582 cadencé à 1,3 GHz, une puce graphique Mali 400 MP et 1 Go de mémoire vive. Il est également équipé d'un capteur photo de 8 Mégapixels, capable de filmer en Full HD 1080p, à 30 i/s. Coté autonomie, ce Smartphone embarque une batterie de 2020 mAh, ce qui correspond à près de 5 heures de lecture en continu. Côté design, le MobiWire Pegasus est plutôt conçu avec des angles arrondis sur tous les bords, misant ainsi sur la solidité de l'appareil que sur l'esthétique.

Enfin, il propose une compatibilité avec la 4G en plus des connectivités habituelles, mais fait l'impasse sur le NFC. Comme beaucoup de Smartphones, MobiWire Pegasus tourne sous le système d'exploitation de Google Android (version 4.4.2 KitKat). MobiWire Pegasus est disponible en Algérie dans l'ensemble des boutiques de Mobione.

Wiko Jimmy, un Smartphone destiné aux préadolescents

Les promotions continuent chez Wiko. Cette fois-ci avec le Wiko Jimmy qui passe aujourd'hui de 12.490 DA à 10.999 DA dans tous les magasins Darkom. Il s'agit d'un Smartphone coloré qui se contente d'une fiche technique modeste, mais qui répond à la hauteur de ses principaux usagers à savoir les adolescents et/ou primo-accédants. Il arbore pour commencer un écran TN FWVGA (480 x 854 pixels) de 4,5 pouces, d'une résolution de 220 pixels par pouce. Il dispose d'un capteur frontal de 1,3 million de pixels, associé à des fonctions maison pour les selfies (Face Beauty...), et d'un dorsal de 5 millions de pixels, pouvant filmer en HD 720p.

Le Wiko Jimmy abrite une puce à quatre cœurs ARM Cortex-A7 à 1,3 GHz, 512 Mo de mémoire vive (le minimum syndical), 4 Go de mémoire interne, extensible de 32 Go par le biais d'une carte microSD, et une batterie Lion Polymer de 1700 mAh. En matière de connectivité, il embarque deux emplacements SIM associés à un modem 3G+ à 21 Mb/s, du Wi-Fi 802.11n, du Bluetooth 4.0, de la radio FM mais pas de NFC. Le tout repose sur le système d'exploitation 4.4 KitKat.

Condor, lancement d'une tablette destinée aux enfants

Condor ne cesse de surprendre. Après avoir satisfait le grand public avec une large gamme de Smartphones, le voilà s'attaquer à une autre catégorie… il s'agit des enfants. Il aurait, en effet, lancé une nouvelle tablette au nom de Kids Tab destinée aux plus jeunes.

"*Cette tablette dispose d'un système de contrôle parental ainsi qu'un système éducatif*"

indique à mobilealgérie.com Salim Guecioucer, chef de produit IT au niveau de Condor Electronics. Selon ce responsable, cet appareil a été conçu 100 % par les équipes de Condor. Hormis le contrôle parental, cette tablette dispose d'une interface bilingue, de jeux éducatifs, une bibliothèque numérique, ainsi que d'autres applications éducatives. Cette tablette permet aux enfants d'apprendre tout en s'amusant. Kids Tab est commercialisée avec un protège de différentes couleurs, dont le rose, le bleu, le jaune, le rouge, le vert et l'orange à un prix non encore fixé.

Lumia 640 XL, commercialisé en Algérie

Microsoft a annoncé la disponibilité du Lumia 640 XL en Algérie. Il s'agit d'un nouveau Smartphone qui rejoint la gamme Lumia, offrant aux utilisateurs algériens un produit de qualité.

En effet, le Lumia 640 XL est un outil de productivité mobile plus personnel et plus rentable, grâce à l'intégration harmonieuse des services Microsoft Office, du stockage OneDrive et de la connectivité rapide 4G. Il vous permet l'accès facile et rapide à vos documents importants ou naviguez sur les sites Web, les applis ou les jeux en vogue grâce à 1 Go de mémoire intégrée et au puissant processeur Qualcomm ® Snapdragon ™ avec processeur à quadruple cœur de 1,2 GHz. Il vous permet aussi de regarder vos photos et vos vidéos sur un écran net haute définition (HD) de 5,7 pouces sur le Lumia 640 XL. Doté d'une batterie de longue durée (3 000 mAh) vous offrant l'avantage de rester connecté toute la journée.

Côté photo, l'appareil du Lumia 640 XL de 13 mégapixels vous permet de prendre des clichés extrêmement détaillées par faible éclairage.

L'appareil est également équipé d'un flash à LED, d'un appareil photo frontal pour les appels en vidéoconférence avec Skype et du logiciel Lumia Camera prêt à l'emploi. Ce Smartphone vous donne la possibilité de profiter de la dernière version de Windows Phone 8.1 et de la mise à jour de Lumia Denim, mais aussi du centre de notifications d'un simple balayage, de Word Flow et des dossiers dynamiques. Les utilisateurs peuvent aussi mettre à niveau leurs Lumia 640 XL vers Windows 10 et profiter de ces avantages dès qu'il sera disponible plus tard cette année. « Les utilisateurs recherchent un Smartphone abordable, pour une transition plus souple entre vie privée et professionnelle, sans pour autant devoir casser leur tirelire », explique Dana Adnani responsable de la communication Afrique du Nord, Proche-Orient, Asie émergente et Levant de Microsoft Devices, « *Grâce au Lumia 640 XL, les utilisateurs sont prêts à faire face à toutes les éventualités et bénéficient de toute la gamme de services Microsoft, dont Office et OneDrive, qu'ils découvriront prêts à l'emploi, mais aussi de la connectivité rapide 4G, d'un superbe écran 5 pouces et d'une batterie longue durée* », ajoute-elle. Microsoft Devices annonce, par ailleurs, qu'un modèle à double carte SIM est également disponible du Lumia 640 XL. Ainsi, tous les modèles avec double carte SIM sont équipés de la fonctionnalité Smart Dual SIM pour veiller à ce que les utilisateurs ne manquent aucun appel. Enfin, le Lumia 640 XL pourra être mis à niveau permettant à ses utilisateurs de bénéficier de Windows 10.

CONCURRENT DES IPHONE 6 ET GALAXY S6

Le LG G4 arrive en Algérie

Depuis son lancement en 2012, la série G des Smartphones LG plus connue sous l'appellation "G Series" ne cesse de faire parler d'elle. En effet, depuis la révélation du premier modèle dit Optimus G jusqu'au dernier G3, les idées innovantes se suivent mais ne se ressemblent guère. A chaque modèle dévoilé sa multitude de caractéristiques et d'options toutes aussi uniques et innovantes les unes que les autres.

Aujourd'hui, LG Algérie se fait un immense plaisir d'annoncer à sa fidèle clientèle l'arrivée imminente du tout dernier né de cette série. Un modèle qui a fait et qui continue de faire parler de lui avant même qu'il ne soit arrivé dans notre pays. Doté de qualités et de caractéristiques inédites et exceptionnelles, ce nouveau venu constitue une révolution dans le monde des Smartphones et ne manquera certainement pas de changer les habitudes de ses utilisateurs toujours exigeants et avides de nouveautés en termes de

prouesse technologique. Il s'agit, vous l'aurez deviné, du fameux LG G4 dont la notoriété a bel et bien devancé son arrivée.

Dévoilé en grandes pompes tout d'abord dans son pays d'origine la Corée du Sud puis aux Etats Unis et la Turquie entre autres, le LG G4 est un téléphone à vous couper le souffle. Déjà, il se distingue par son nouveau design qui respire la beauté, l'élégance et toute la classe d'un produit premium digne de son rang. Conçu dans un design hors commun, vous serez surpris de découvrir un smartphone doté d'un habillage différent des autres Smartphones jusque-là existant sur le marché. Et pour une première c'en est une ! Le LG G4 est habillé d'un cuir véritable qui se décline en trois couleurs différentes, à savoir noir, camel et bordeau qui lui confèrent un look prémium digne d'un grand. Il renferme également une panoplie de caractéristiques uniques et extraordinaires qui ne manqueront certainement pas de vous séduire et de vouloir le posséder. Nous citerons entres autres son écran incurvé 5,5" IPS Quantum qui révèle une qualité d'affichage irréprochable pour un rendu de couleurs claires, naturelles et réellement belles. Pour les adeptes de photos et de souvenirs, le LG G4 présente une caméra exceptionnelle 16M F1.8 avec mode manuel idéalement conçue pour immortaliser vos meilleurs moments et les transformer en images naturelles, réelles et éblouissantes même dans les endroits obscurs ou à faible luminosité.Et pour sa première sortie en Algérie, toute personne qui procèdera à la précommande de son G4 entre le 13 et le 31 juillet, LG se fera un plaisir de lui offrir une carte SD 32GB et un film protecteur pour protéger son Smartphone contre toutes les agressions extérieures. Pour passer votre précommande, rendez-vous sur la page facebook LG Mobile Algérie ou sur la page officielle LG Algérie. Vous y trouverez tous les détails relatifs à cette précommande. Ne ratez pas l'occasion, le LG G4 changera votre manière de voir votre Smartphone et vous donne rendez-vous très prochainement pour le découvrir de près dans tous les showrooms LG.

K. H.

Djezzy, rétablissement du réseau à Bouira

Les clients de Djezzy sont informé que le réseau de l'opérateur est désormais opérationnel après une série d'incidents volontaires dont se sont rendus coupables des agents de sécurité d'une entreprise prestataire de service de gardiennage.

Djezzy confirme aujourd'hui que son réseau dans la wilaya de Bouira est de nouveau operationnel. Ainsi, les Centres de Service (CDS) de la wilaya ont rouvert et les relais bloqués depuis mardi 28 juillet fonctionnent à nouveau.

"La direction de Djezzy maintient les poursuites judiciaires engagées contre les auteurs de cette agression caractérisée qui a porté atteinte aux intérêts de l'entreprise et privé une paes abonnés de la wilaya de Bouira des services de télécommunications mobiles pendant deux jours" indique le communiqué de l'opérateur qui salue également l'esprit de solidarité et de mobilisation qui a prévalu au sein de la famille Djezzy qui a consentis d'énormes efforts pour que le problème soit résolu dans les délais les plus courts afin de reconnecter les zones privées de réseaux dans cette région du pays.

Djezzy tient à réitérer ses excuses auprès de ses abonnés lésés et les informe qu'une offre de compensation sera bientôt annoncée en signe de son engagement, sans cesse renouvelé, pour une meilleure qualité de service et de réseau à travers l'ensemble du pays.

Piloter sa Mazda via son... Smartphone !

Ce qui était jadis hors de portée et devenu à présent accessible. En effet, les voitures connectées aux téléphones et aux montres intelligentes se démocratisent.

Aux Etats-Unis et grâce à Mazda, le chauffeur peut piloter son véhicule via son Smartphone contre un abonnement annuel de 59 euros…Ce n'est pas tout puisque le système coute 500 dollars. Il s'agit d'une application nommée Mazda Mobile Start (MMS) qui vient de rejoindre la liste des options sur le marché américain. Et pourtant, les fonctions proposées sont très basiques ! Parmi les services que propose cette application : démarrer et arrêter le moteur, ouvrir et fermer les portes ainsi que l'activation de la climatisation à grâce au MMS. L'automobiliste peut également retrouver sa voiture grâce au klaxon et aux phares.

Le constructeur japonais précise enfin que cette application est proposée sur les grandes berlines Mazda 6 et crossover CX-5 uniquement… la liste devra être étendue progressivement d'ici fin 2015. Quant au logiciel peut être installé sur les appareils Android et Apple OS récents.

Une pâte imprimée en 3D pour accélérer la... régénération osseuse

S'il est désormais possible d'imprimer des implants ou des vaisseaux sanguins en 3D, cette technologie pourrait également être utilisée pour faciliter la régénération osseuse. Dans cette optique, une équipe de chercheurs a conçu une pâte imprimée en 3D pour réparer les os efficacement. Fabriquée à partir de biomatériaux, cette pâte est à la fois résistante et spongieuse pour s'intégrer dans les os. Sa conception a été pensée pour combler une fracture tout en simplifiant le processus de récupération. En plus de servir de structure que les cellules pourront s'approprier progressivement, elle assure également une fonction de réparation temporaire. Le patient pourra ainsi éviter l'immobilisation durant des mois ainsi que la rééducation. En outre, le biomatériau utilisé pourrait comporter des protéines ou des cellules médicamenteuses pour activer la régénération osseuse ou délivrer un traitement antidouleur. Pour l'heure, cette pâte imprimée en 3D demeure à l'état de prototype. La prochaine étape consiste à effectuer plusieurs essais cliniques afin d'évaluer son efficacité. Comme son application nécessite une opération chirurgicale, elle sera utilisée pour traiter les fractures complexes, dans l'avenir.

LG Algérie, remplacez votre ancien produit avec... un neuf

Une très belle offre que propose LG Algérie depuis quelques jours. Pour toute personne souhaitant échanger ses anciens produits LG avec des produits neufs, désormais c'est possible. Si vous aussi vous voulez échanger vos anciens produits et que vous avez des produits ? LG datant d'avant 2013 et toujours fonctionnels, LG vous donne cette opportunité. Il vous suffit seulement de prendre ces produits en photos (3 au minimum "de face, de profil et une photo du numéro de série"). Ensuite, il vous ait demandé de partager vos photos via cette application http://on.fb.me/1FEAlz2, en prenant soin de bien remplir vos informations. Les plus chanceux se verront tirés au sort dans une Tombola et recevront de nouveaux produits LG en remplacement des anciens. Pour cette première semaine, LG Algérie a tiré au sort cinq gagnants : Boukhoulef Samir (Tizi Ouzou), produit à échanger réfrigérateur model 2008, Harizi Sid-Ali (Tipasa) produit à échanger climatiseur model 2010 et Raiate Saïd (Guelma) produit à échanger climatiseur model 2009. Il s'agit également de Douafia Loubna (Tebessa) produit à échanger Lave-linge modèle 2009 et de Mohamed Reda (Oran) produit à échanger lave linge model 2007. Au total, 10 gagnants qui auront la chance de remplacer leur ancien produit avec un tout neuf. Cette opération « New Life Chance » entre dans le cadre des promotions et différentes offres lancées par LG pour fêter son 5e anniversaire de sa présence sur le marché algérien.

Des lentilles télescopiques pour lutter contre la cécité

Des chercheurs suisses sont parvenus à développer des lentilles de contact d'un nouveau genre. Grâce à des mini-télescopes intégrés, ils permettent à leur porteur de bénéficier d'une vision rapprochée. Une innovation qui permet de recouvrer la vue. Présenté durant la conférence annuelle « American Association for the Advancement of Science », le prototype a été conçu par l'équipe du chercheur

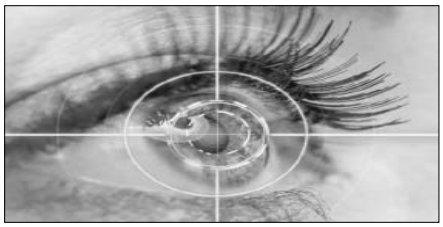

Eric Tremblay, de l'EPFL en Suisse. Il s'agit d'un verre de contact d'à peine 1, 55 mm d'épaisseur, renfermant un télescope réflecteur en aluminium. Grâce à de petits miroirs qui agissent comme une loupe, la lentille permet de disposer de deux champs de vision : normal ou grossi. Il suffit ainsi de cligner de l'œil droit pour zoomer sur l'image et agrandir la vue de 2x8. En revanche, cligner de l'œil gauche permet de le désactiver et de revenir à la normale. Pour l'heure, ces lentilles expérimentales sont encore loin d'être proposées sur le marché. Toutefois, elles pourront se révéler très utiles pour les personnes atteintes de dégénérescence maculaire liée à l'âge.

Un masque connecté pour lutter contre la... pollution

A l'heure où la pollution ne cesse d'augmenter en milieu urbain, certains surfent sur la tendance connectée pour développer une solution. Afin de préserver sa santé, voici un masque connecté qui pourrait s'avérer indispensable dans les régions fortement polluées. Baptisé Air +, l'accessoire a été pensé pour les utilisateurs nomades qui travaillent en milieu urbain. A cette fin, il devrait permettre à son porteur de mieux lutter contre la pollution. En surveillant la qualité de l'air, le masque est capable de l'informer quand il est temps ou non de le porter. Cela est rendu possible grâce à des capteurs intégrés qui détectent les particules nocives présentes dans l'air. Toutes les données récoltées sont ensuite transmises à un smartphone via Bluetooth. Au cas où un pic de pollution est détecté, une alerte retentit sur le mobile. Enfin, l'application dédiée devrait permettre à tous les utilisateurs du masque de partager les données. Permettant ainsi d'établir une cartographie des zones sensibles pour un suivi en temps réel.

IKO, la prothèse compatible Lego

Dans un but de redonner le sourire aux enfants amputés, un designer industriel a imaginé une prothèse d'un nouveau genre. Entièrement personnalisable, il s'agit d'un modèle compatible Lego afin de libérer l'imagination de son porteur. Baptisé IKO Prosthetic System, le prototype a été conçu par Carlos Torres. C'est une prothèse de main fonctionnelle sur laquelle l'utilisateur peut y monter une construction en lego. A cet effet, elle comprend une partie modulaire, en dehors de ses composants habituels (batterie, capteurs myoélectriques, unité centrale…). Il devient ainsi possible de personnaliser son bras en troquant sa pince robotique pour une construction en lego. En outre, un adaptateur et un moteur intégré permettent d'alimenter la création obtenue. Cette prothèse a été testée sur un jeune garçon de 8 ans, amputé du bras droit à la suite d'une malformation congénitale. Pour l'heure, le projet est toujours en cours de développement afin de passer du stade de prototype à celui de produit fini.

Eteindre le feu avec du... son

Un duo d'étudiants de l'université George Mason (Virginie) a récemment mis au point un extincteur d'un nouveau genre. Loin des modèles qui projettent de la mousse ou de la neige carbonique, le leur diffuse du son pour éteindre le feu.
On doit cet extincteur à Seth Robertson et Viet Tran. Prenant la forme d'un gros cylindre, l'appareil se compose d'un haut-parleur, d'un amplificateur et d'un collimateur. Le reste de ses composants peut être porté en bandoulière. Sa particularité réside dans sa capacité à diffuser des ondes sonores pour éteindre les flammes. Pour cela, l'extincteur émet des basses, des fréquences comprises entre 30 et 60Hz pour séparer l'oxygène du feu. Résultat, les flammes s'éteignent une fois privées d'oxygène. En outre, le système fonctionne sur de l'huile en feu.
A l'état de prototype, cet extincteur fait maison a couté près de 600$ à ses concepteurs. Mis à part une utilisation domestique, l'appareil pourrait trouver une application dans l'espace où il sera utilisé pour maîtriser un incendie dans les navettes et les stations orbitales. La prochaine étape consiste à tester sa capacité sur un incendie de grande ampleur.

DES "RÊVES" DE RÉFUGIÉS À PARIS DU PHOTOJOURNALISTE IRANIEN REZA

Le pouvoir de l'image pour agir sur le monde

Coachés par Reza, des enfants syriens ont documenté leur vie dans un camp de réfugiés au Kurdistan irakien. Leurs photos sont exposées sur les quais de Seine, à Paris, aux côtés des portraits de réfugiés du célèbre photojournaliste iranien.

Sur un monumental panneau de 370 mètres de long déroulé sur les quais de Seine à Paris, le photojournaliste iranien Reza expose à ciel ouvert, du 24 juillet au 15 octobre, les portraits des réfugiés qu'il photographie depuis plus de 30 ans au gré de ses reportages. Le photographe star du "National Geographic" partage l'affiche avec Ali Bin Thalith, un photographe de Dubaï, et avec les enfants du camp de réfugiés de Kawergosk, au Kurdistan irakien, qu'il a initiés à son art.

Le génie de l'enfance

En décembre 2013, Reza a confié des appareils photos à vingt enfants âgés de 12 à 17 ans, avec pour mission de documenter leur vie quotidienne dans ce camp de réfugiés kurdes irakiens et syriens. *"Ce qu'ils montrent c'est du jamais vu, aucun reporter ne peut y avoir accès. Quand un journaliste part en mission, il reste trois jours et ne rapporte que des images qui symbolisent la vie des camps. Les enfants ne sont pas dans le symbole, ils montrent leur vie de l'intérieur et certains le font avec génie",* explique Reza. Sur leurs photos, point de mère désespérée qui tend la main pour attraper du pain, ni de distribution de médicaments. Mais une poupée qui joue du violon posée devant les grilles du camp ou un doudou traîné dans la boue d'un jour pluvieux ; des scènes intimes de dîner en famille au coin du feu ou de toilettes au seau ; des enfants qui se montrent dans toute la force de leurs joies ou désespoirs, comme autant d'explosions de vie après la violence de la guerre. Avec l'insolence du génie enfantin, Deliar Zeynal, *"un petit Salvador Dali",* selon Reza, a photographié à 11 ans un *"caillou grand comme un pois chiche"* qui semble en lévitation entre ciel et terre. *"Je ne sais pas comment il a fait ça !",* s'en étonne encore Reza, qui dit avec humour être *"jaloux"* de certaines de leurs images. Zeraf Rasoul a vu les tentes grises du HCR dans le reflet d'un miroir bleu serti de diamants de pacotille. Maya Rostam, une fillette de 12 ans aux yeux couleur miel, a, quant à elle, saisi *"l'essence du photojournalisme"* avec la simple image d'une paire de chaussures, bouleversant profondément Reza.

"Je veux raconter au monde"

Au départ, Maya ne faisait pas partie du petit groupe d'enfants sélectionnés parmi les plus motivés par les ONG dans ce camp de plus de 10.000 habitants, qui ont tous échappé à la guerre en Syrie. Pendant deux jours, elle a attendu sans bouger, tendant l'oreille pour grappiller les conseils du maître à travers la toile de la tente où l'atelier était organisé. Le froid rude de l'hiver irakien n'a gelé ni sa détermination ni son envie de raconter. Quand Reza vient enfin lui demander ce qu'elle attend, elle commence par lui dire le fracas des bombardements chez elle, en Syrie ; puis elle évoque la route de l'exil, la fatigue du périple, le soleil brûlant sur sa peau et, enfin, sa vie dans ce camp amené à être, pour quelques mois, quelques années, sa maison. *"Je veux apprendre la photographie pour pouvoir raconter à tout le monde ce que je ressens et comment je vis",* finit-elle par dire au photographe. Il n'en faut pas plus à Reza, qui a toujours cru au pouvoir de l'image pour agir sur le monde et sur la société, pour intégrer Maya à son atelier. Il lui confie un appareil photo avec pour mission de photographier la nuit et de revenir dès le lendemain pour lui montrer son travail. Mais au matin, Maya n'est pas là et Reza ne peut cacher sa déception. Finalement, la petite arrive en retard et tend, sans dire un mot, son appareil photo au photographe. Sur l'écran numérique, il découvre une paire de baskets blanchies par la glace. *"Mes chaussures étaient gelées, j'ai dû attendre pour pouvoir les enfiler"*, murmure-t-elle à Reza qui fond en larmes. *"Je n'avais jamais été aussi touché par le pouvoir symbolique d'une image"*, explique-t-il.

Planter des noyers

Maya et les autres ne verront pas leurs photos affichées en grand format sur les berges parisiennes, mais une exposition est également prévue dans le camp de Kawergosk, assure Reza qui estime que là n'est pas l'essentiel. Si certains de ses anciens élèves ont aujourd'hui acquis une reconnaissance professionnelle, à l'instar du photographe afghan de l'AFP Massoud Hossaini, lauréat du Prix Pulitzer en 2012, Reza considère avant tout la photo comme un outil de langage, et donc un moyen d'éducation. *"Quand je commence un atelier, j'ai coutume de dire à mes élèves que je ne suis pas là pour leur enseigner la photographie mais que je viens leur transmettre un outil qui leur permettra de dire au monde, dans un langage universel, leurs envies, leurs rêves, leur vie"*, confie Reza. Il a fait de la transmission un aspect de son travail tout aussi essentiel que la photographie elle-même. *"On ne mangerait pas de noix si d'autres n'avaient pas planté de noyers avant nous",* résume le photographe, se remémorant une comptine de son enfance. Reza a donné des cours aux réfugiés palestiniens, afghans ou rwandais, mais aussi dans les banlieues italiennes ou françaises. Il projette désormais de monter des ateliers dans 50 camps de réfugiés au cours des cinq prochaines années. Pour cet exilé iranien, qui n'a pas remis les pieds dans son pays natal depuis 1981, contribuer à l'éducation des enfants de réfugiés est une priorité absolue.

Un monde de réfugiés

Une gageure quand on sait que le nombre de déplacés dans le monde a atteint son plus haut niveau en 2014, avec 60 millions de personnes, selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). *"La population réfugiée grandit à une vitesse folle et elle est devenue la plus vulnérable au monde. Ces gens ont tout perdu et le plus important pour eux, c'est pas de manger ou d'avoir un toit, mais de pouvoir éduquer leurs enfants",* explique Reza. Intitulée *"Rêve d'humanité"* et soutenue par le HCR et la fondation photographique Hipa, son exposition parisienne est dédiée aux réfugiés du monde entier. Notamment aux Érythréens ou aux Soudanais, délogés manu militari du nord-est parisien, à moins d'un kilomètre de l'exposition. Ou aux Syriens, Afghans ou Éthiopiens qui tentent de traverser la Manche depuis Calais, au prix de leur vie. *"Le monde est un petit village où nous sommes tous liés les uns aux autres. En Occident nous avons des droits, mais également des devoirs"*, commente Reza sans avoir besoin d'en dire plus. Ses photos parlent d'elles-mêmes.

8e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA LITTÉRATURE ET DU LIVRE DE JEUNESSE

Un rendez-vous qui peine à créer une dynamique littéraire autour du jeune public

Une programmation intéressante pour les professionnels et les passionnés de littérature ainsi qu'une série d'ateliers artistiques réservés aux enfants et aux adolescents ont marqué la 8ème édition du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv, 23-29 juillet), qui peine encore à créer une dynamique littéraire autour du jeune public. Une semaine durant, une cinquantaine d'écrivains et d'universitaires des 20 pays participants ont débattu des axes de l'exil et du retour dans la littérature, abordant plusieurs problématiques de la littérature arabe devant un parterre clairsemé et composé surtout d'initiés. *"Les non-dits dans la littérature arabe", "les prix littéraires arabes"*, la littérature de l'exil ou celle des îles ou encore le retour au pays après un drame étaient les principaux thèmes discutés. Comme chaque année, le Feliv installe des espaces d'expositions occupés par une trentaine d'éditeurs, dont seuls quelques uns sont spécialisés dans le livre de jeunesse (bandes dessinées et contes uniquement), et qui n'ont pas connu la grande affluence en l'absence de publications nouvelles. Sur l'esplanade de l'Office Ryad el feth (Oref) qui accueille l'événement, on trouve également des ateliers d'initiation au dessin ou à la confection de marionnettes d'ombres, outre un espace de contes et un atelier manga. Accompagnés de leurs enfants, des visiteurs étaient plutôt déçus par l'offre de livres et ont dû concentrer leur intérêt sur les différents ateliers et les spectacles pour enfants en plus de la multitude de loisirs qu'offre l'ensemble de l'Oref. *"Dans ce grand village, la place de l'enfance reste confiné dans les ateliers"*, résume l'un d'eux. *"Nous avons retrouvé les mêmes éditeurs et les mêmes publications que lors du Salon international du livre d'Alger, même si "la librairie internationale" reste intéressante",* renchérit un autre. Le Féliv 2015 c'est aussi de mini-ateliers et des espaces de spectacles dans quelques stations de métro de la capitale, une façon de porter l'événement dans la rue et d'accroître l'intérêt pour cette manifestation culturelle annuelle. *"L'absence de jeunes écrivains"* algériens ou étrangers, très peu représentés dans cet événement, qui leur est pourtant *"dédié"* a également été relevée par les observateurs même si quelques jeunes plumes ont été conviés aux différentes conférences. Les jeunes talents littéraires algériens ont marqué leur présence par un recueil de nouvelles intitulé *"Jeunes écritures"* rassemblant des écrivains en herbe comme Zoubida Yasmine Tabti, Sabah Medrak, Walid Bouchakour, Miloud Yabrir ou encore Abdelwahab Aïssaoui.

Succès du café littéraire et des concerts

Nouveauté de cette 8e édition, des ateliers de dessin et des espaces de conte étaient bien en évidence dans les stations de métro ainsi que dans les localités de Rouiba, El Harrach et Cherchell (Tipaza). Ces nouveaux espaces ont permis aux visiteurs potentiels de s'informer sur le programme avant de se rendre à l'esplanade de l'Oref. Autre nouveauté, *"Le café littéraire",* un nouvel espace permettant des rencontres conviviales entre la trentaine d'auteurs algériens et étrangers et les lecteurs, à raison de six séances par jour. C'était le cas de Amel Chaouati, Amina Bekkat, Waciny Laredj, ou encore Abdelwahab Aïssaoui. Cet espace a permis surtout aux amoureux du livre de découvrir des écrivains étrangers comme le Tunisien Brahim Darghouti, l'Irakien Salah Al Hamdani, et le Libanais Fadi Tofeili dont la majorité des œuvres étaient en vente sur place. Comme chaque année, des concerts de musique se sont tenus en soirée à la salle Ibn Zaydoun attirant un public nombreux, venu découvrir le jeune Anis Benhallak ou le duo châabi flamenco entre P'tit Moh et Juan Carmona.

DANGERS D'UNE CONSOMMATION EXCESSIVE DE SEL

L'appétence se joue dès la naissance

Hypertension artérielle, infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral (AVC)… les dangers d'une consommation excessive de sel sont nombreux, et avérés. Pourtant, certains conservent le réflexe de resaler systématiquement leur nourriture, avant même d'y avoir goûté. Cette mauvaise habitude aurait-elle son origine dans la petite enfance ?

Des chercheurs du Monell Chemical Senses Center de Philadelphie, aux Etats-Unis, viennent de montrer que l'introduction précoce du sel dans l'alimentation des nourrissons aurait un impact sur leurs habitudes de consommation, plus tard dans la vie.

Ils se sont intéressés à 61 nourrissons de 2 et 6 mois, qui se sont vu proposer - ces deux âges successivement- trois biberons différents. Le premier était rempli d'eau pure, sans adjonction de sel. Le deuxième contenait 1% de sel, soit le taux habituellement constaté dans les potages au poulet vendus outre-Atlantique. Le troisième enfin avait une teneur en sel de 2%, ce qui même pour un adulte, est un taux excessif.

Résultat, à deux mois les nourrissons ont en majorité rejeté les préparations salées. A six mois en revanche, une préférence très nette pour les biberons au goût le plus relevé a été observée, en relation avec une exposition antérieure à la saveur salée. Autrement dit, les 26 nourrissons déjà « initiés » au sel ont préféré les biberons salés. Les 35 bébés dans l'alimentation desquels le chlorure de sodium n'avait pas encore été introduit ont continué à rejeter les biberons des deuxième et troisième groupes…

Par la suite, les auteurs sont restés en contact avec les familles. Quelques années plus tard, sur les 26 bébés qui préféraient les liquides salés, 12 se sont avérés plus enclins à ajouter du sel de table dans leur assiette.

Les plats préparés en cause...

Pourquoi certains bout d'chou sont-ils davantage exposés au sel ? La réponse tient en deux mots, « Plats préparés ». Selon les auteurs de ce travail en effet, ces produits comme les céréales pour bébé, le pain ou encore les biscuits contiennent souvent du sel ajouté.

Un goût immodéré pour le goût salé trouverait donc une partie de son origine dans la petite enfance. C'est une découverte d'importance, dans la mesure où notre consommation est toujours trop élevée. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a en effet fixé à 6 gr la consommation maximale de chlorure de sodium par jour. Pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires, d'ostéoporose voire de certains cancers digestifs, il est important de ne pas dépasser cette limite. Or en France par exemple, la consommation quotidienne moyenne serait proche de… 10 g par habitant.

Pour les auteurs, ce constat est essentiel. Rien qu'aux Etats-Unis en effet, « une réduction de la consommation de sel pourrait prévenir plus de 100 000 décès par an, et des milliards de dollars en frais médicaux pourraient aussi être économisés »,.

Destination Santé

Pellicules : comment s'en débarrasser

Les pellicules ou pityriasis capitis de leur nom scientifique, sont une affection courante puisqu'une personne sur trois déclare en souffrir. Tenaces, les pellicules exigent un traitement adéquat pour être éliminées durablement.

Un renouvellement trop rapide du cuir chevelu

Les pellicules sont dues à un renouvellement trop rapide des cellules du cuir chevelu qui, en s'éliminant, se détachent sous la forme d'une fine poudre blanche ou de petits amas graisseux (squames).

Attention toutefois à ne pas confondre état pelliculaire et mauvais entretien de la chevelure. En effet, un shampoing ou un après-shampoing mal rincé peut se redéposer sur les cheveux et s'amalgamer aux salissures et aux poussières, ce qui forme des petits dépôts blancs irritants, s'apparentant aux pellicules (mais bien évidemment différents de ces dernières).

Deux types de pellicules : sèches et grasses

Sèches, les pellicules n'adhèrent pas au cuir chevelu et ne sont finalement gênantes que d'un point de vue esthétique. A contrario, lorsqu'elles sont grasses, les pellicules sont aussi plus grosses et ont tendance à s'agglutiner sur le cuir chevelu, provoquant ainsi des troubles annexes.

A la longue, les pellicules peuvent favoriser les phénomènes de démangeaison et même être à l'origine d'une chute de cheveux du fait qu'elles asphyxient le cuir chevelu. Qui plus est, elles forment un milieu idéal pour la prolifération des champignons.

Quels traitements ?

Quel que soit le type de pellicules, le premier geste à faire pour les éliminer autant que pour les prévenir est d'adopter une hygiène rigoureuse et de se laver les cheveux aussi souvent que nécessaire (un lavage quotidien n'est pas contre-indiqué, contrairement aux idées reçues). Si les pellicules sont sèches, les lotions, crèmes et shampoings anti-pelliculaires classiques suffisent généralement à enrayer le processus.

Ces produits sont à base d'huile de cade et de goudron, de sulfure de sélénium, de zinc etc. Ils agissent en détachant les petits squames et en ralentissant le renouvellement des cellules.

Lorsque les pellicules sont grasses, il faut en plus agir sur la production de sébum mais aussi parfois associer au traitement des substances antifongiques et de l'acide salicylique, lequel détruit les agglomérats. Pour être efficace, un traitement des pellicules doit au moins durer une dizaine de jours à raison de deux shampoings traitants par semaine, à laisser poser minimum cinq minutes sur la chevelure. Très tenaces, les pellicules peuvent toujours revenir, d'autant plus que les facteurs favorisant leur apparition sont nombreux (le stress, les changements hormonaux, le manque d'hygiène, l'usage excessif de gel et autres produits coiffants, etc.).

Dans ce cas, il faudra tout simplement réitérer les traitements anti-pelliculaires déjà entrepris auparavant, voire demander conseil à un dermatologue.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'HIVER DE 2020

La ville de Lausanne élue ville hôte

Le président du CIO, Thomas Bach, formera une commission de coordination qui aura pour mission d'assister Lausanne 2020 tout au long de ses préparatifs. Concourir, apprendre et partager, telle est la raison d'être des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

La ville de Lausanne accueillera les 3es Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2020, à l'issue de son élection, vendredi lors du vote de la 128e Session du CIO réunie à Kuala Lumpur. Lausanne, siège du CIO depuis 1915 et capitale olympique, l'a emporté sur Brasov, Roumanie, par 71 voix contre 10 pour Brasov. Dans le droit fil de l'Agenda olympique 2020, la feuille de route stratégique du CIO pour l'avenir du Mouvement olympique adoptée en décembre dernier, la commission d'évaluation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2020 a pour la première fois axé son analyse des deux villes sur les risques et opportunités associés aux deux candidatures. Selon la commission d'évaluation, présidée par Yang Yang, membre du CIO en Chine, aussi bien Brasov que Lausanne étaient en mesure d'organiser les Jeux. La candidature de Lausanne a, notamment, été saluée pour son bon usage des sites existants, temporaires et démontables, dans l'esprit des recommandations de l'Agenda olympique 2020.

Lausanne propose d'organiser les Jeux du 10 au 19 janvier 2020, avec la participation annoncée de plus de mille athlètes âgés de 15 à 18 ans qui devraient concourir aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020.

Les deux villes en lice avaient été informées qu'une révision des sports, disciplines et épreuves aurait lieu après les 2es Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver à Lillehammer, Norvège, en février 2016 et que la liste des épreuves ne serait complète que trois ans environ avant les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2020. Le président du CIO, Thomas Bach formera une commission de coordination qui aura pour mission d'assister Lausanne 2020 tout au long de ses préparatifs.

Concourir, apprendre et partager, telle est la raison d'être des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Les JOJ sont une célébration du sport, de la diversité chez les jeunes ainsi que des valeurs olympiques. Ils symbolisent également le principe fondamental de l'Olympisme, à savoir allier le sport à la culture et à l'éducation.

Au cœur de la démarche *"apprendre et partager"*, tout un éventail d'activités culturelles et pédagogiques uniques qui s'efforcent d'inculquer aux jeunes athlètes des compétences sportives et de vie, de proposer une initiation à l'Olympisme novatrice et significative, et d'encourager les participants à devenir des ambassadeurs de l'Olympisme.

Les 1ers Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver se sont déroulés à Innsbruck, Autriche, en 2012. La deuxième édition doit avoir lieu du 12 au 21 février 2016 à Lillehammer, Norvège.

VOVINAM VIET VO DAO, MONDIAUX-2015

5 nouveaux titres mondiaux pour l'Algérie

Les athlètes algériens ont décroché cinq nouvelles médailles d'or à l'issue de la deuxième journée des Championnats du monde de vovinam viet vo dao (30 juillet - 1er août), disputée vendredi à la salle Harcha-Hacene (Alger), alors que le Vietnam est toujours leader au tableau des médailles avec 11 médailles d'or.

Les médailles d'or algériennes ont été remportées par Zakaria Harmal dans la catégorie (68-72 kg), Bouzid Belkir (72-77 kg), Hiba Rahmani (60-65 kg), alors que les deux autres titres mondiaux ont été décrochés en épreuves techniques par les frères Nadjib et Youcef Hakani (Song Luyen Kiem Nam) et l'équipe composée de Bouhraoua-Kantouli-Halimi-Bendjaber dans la spécialité Da Luyen Tay Khong Nu.

Outre les médailles d'or, l'Algérie a également remporté trois médailles d'argent et deux médailles de bronze, augmentant son total de médailles à 17 médailles (8 or, 7 argent et 2 bronze).

Au tableau des médailles, l'Algérie est deuxième avec huit médailles d'or derrière le Vietnam qui en compte onze.

La finale de la catégorie (60-65 kg) dames, disputée entre l'Algérienne Hiba Rahmani et la Belarusse Sviatlana Baranouskaya a été la plus spectaculaire de la journée.

Après avoir été dominée durant les deux premiers rounds (4-6), l'Algérienne Rahamani a renversé la vapeur dans le dernier round obligeant son adversaire a jeté l'éponge à 30 secondes de la fin.

"Les deux premiers rounds ont été difficiles pour moi. Dans le dernier round, j'ai tout donné pour offrir le titre à mon pays. C'est extraordinaire d'être championne du monde sur sa terre", a déclaré Rahmani après son sacre.

Les épreuves des Mondiaux se poursuivront samedi avec le déroulement de la dernière journée de compétition. Les éliminatoires débuteront dans la matinée alors les finales à partir de 17h30 à la salle Harcha-Hacène (Alger).

Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie enregistre le taux de participation le plus élevé, avec l'ambition de décrocher le maximum de médailles en individuel, et la 2e place par équipes.

Les pays participants aux Mondiaux sont le Vietnam, Cambodge, Russie, Belarus, Allemagne, Belgique, Italie, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Maroc et Algérie.

FOOTBALL, MANCHESTER UNITED

Le club réclame deux semaines de salaire à Di Maria pour le punir

Si le transfert d'Angel Di Maria au Paris Saint-Germain se précise, l'Argentin ne quittera pas Manchester United en très bons termes. Selon le Daily Star, le joueur devra, en effet, s'acquitter d'une amende de 360.000 livres (environ 512.000 euros) correspondant à deux semaines de salaire. La raison de cette sanction ? L'absence sans raison valable de Di Maria aux Etats-Unis, où Manchester United a disputé l'International Champions Cup, dont le dernier, perdu (0-2) face au PSG.

Van Gaal furieux

Bénéficiant d'une rallonge de vacances après sa participation à la Copa America, Di Maria ne s'est pas présenté à San Francisco comme il lui avait été demandé par son club la semaine dernière et n'a plus donné de nouvelles. Pour Louis van Gaal, son entraîneur, il est inconcevable que le joueur argentin ne respecte pas ses engagements. L'intransigeant coach néerlandais demande donc une sanction. Il s'était emporté en conférence de presse il y a quelques jours car il n'avait aucune idée d'où se trouvait Di Maria : « Peut-être savez-vous où il est ? Moi je ne sais pas. »

Pour la très probable future star du PSG, cette sanction ne devrait pas trop l'affaiblir, lui qui pourrait toucher un contrat annuel d'environ 11 millions d'euros nets à Paris. Sauf revirement de situation, Di Maria devrait rejoindre le Paris-Saint-Germain pour un transfert estimé à 63 millions d'euros lundi. « Ce n'est plus qu'une question de quelques jours, peut-être trois. Soyez patients », a confirmé, vendredi, à Montréal, Laurent Blanc en conférence de presse à la veille du Trophée des champions.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l"administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

MIDI
Quotidien national d'information Libre

L'INFO, RIEN QUE L'INFO
Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK.

ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le président de l'assemblée populaire communale de BOUFARIK, annonce l'annulation d'avis d' attribution provisoire datée le 19/04/2015 de l'avis d'appel d'offre national restreint N°07/2015 parue dans les journaux :

- الأحداث Le : 19/04/2015
- MIDI LIBRE Le : 19/04/2015

Et le Bulletin Officiel Des Marches Des Operateurs Publics – BOMOP –

Concernant la réalisation de l'opération :

- AMENAGEMENT TROTTOIRES ET ECLAIRAGE PUBLICS RUE ZIDANE BOUFARIK.

Le président de l'assemblée populaire
Communale de BOUFARIK

الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء . 47 شارع خليفة بوخالفة سيدي أمحمد الجزائر.

شركة ذات المسؤولية المحدودة// " المحيط للخدمات الصناعية أو.اي.أس " ،

مقرها// شارع أوعمروش محمد قسم 42 مجموعة الملكية 62 ع ف، بلدية الأبيار، الجزائر

رأسمال // 17.000000 دج

تعديل شركة

3244/بموجب عقد استلم بالمكتب يوم: :
30/07/2015 ،تم تعديل القانون الأساسي لشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة // " المحيط للخدمات الصناعية أو.اي.أس " كما يلي: تم رفع رأسمال الشركة ليصبح // 80.000.000 دج .

MIDI
Quotidien national d'information Libre

L'INFO, RIEN QUE L'INFO
Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Foie sauce rouge à la marocaine

Ingrédients :
500 g de foie de veau ou de bœuf
4 gousses d'ails hachées
Sel, poivre
Cumin
2 c. à s de vinaigre ou de jus de citron
6 c. à s de concentré de tomates
Une poignée de persil et coriandre hachée
Huile d'olive
Préparation :
Préparer la marinade. Dans une terrine mélanger les gousses d'ail hachées, le sel, le poivre, le concentré de tomates, le cumin, le persil et la coriandre hachés, le vinaigre et l'huile d'olive.
Couper les tranches de foie en lamelles ou en cubes. Les mettre dans la marinade et laisser reposer une trentaine de minute. Chauffer une poêle avec un tout petit peu d'huile. Faire cuire les lamelles de foie sur feu moyen. Ajuster l'assaisonnement.

Tarte au citron

Ingrédients pour la pâte brisée
200 g de farine
100g de beurre
1 œuf
60 g de sucre
1 pincée de sel
Pour la crème:
2 œufs
60 g de sucre
100 g de poudre d'amandes
1 citron
Garniture :
2 citrons,
1/4 l d'eau
200 g de sucre
Préparation :
Couper le beurre en morceaux. Dans une terrine mettre la farine en fontaine. Casser l'œuf au centre, puis ajouter le sucre et les morceaux de beurre. Travailler cette pâte à la main et la laisser reposer. Laver les citrons et enlever le zeste d'un et le hacher et presser le jus. Casser les oeufs dans une terrine et ajouter le sucre. Travailler le mélange à la cuillère en bois jusqu'à ce que le mélange soit mousseux. Ajouter la poudre d'amandes, le jus et le zeste du citron. Aplatir la pâte, beurrer un moule et mettre la pâte. Ajouter la crème et cuire 30 mn à four préchauffer à 180°c. Couper en fines rondelles les citrons et dans une casserole préparer le sirop avec l'eau et le sucre. Laisser cuire 10 mn. Décorer la tarte avec les rondelles de citrons et napper de sirop. Bien laisser la tarte s'imbiber de sirop.

REMÈDES DE GRAND-MÈRE

La menthe poivrée en phytothérapie

Croisement entre la menthe aquatique et la menthe verte, la menthe poivrée a, outre son goût délicieusement parfumé, des vertus calmantes, voire antivirales si on l'utilise sous forme d'huile essentielle.
Voici quelques principes d'utilisation.

Pour faciliter la digestion

Préparez-vous une infusion, après chaque repas, en plongeant une c. à soupe de feuilles dans une tasse d'eau. Attendez une dizaine de minutes avant de boire.

Soulager une rhinite

Versez 4 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée dans un bol d'eau chaude. Penchez-vous au-dessus du bol, la tête recouverte d'une serviette, et inhalez pendant environ un quart d'heure.

Maux de tête

Diluez de l'huile essentielle de menthe poivrée dans la même quantité d'huile végétale (olive ou sésame) et frictionnez-vous les tempes.

Jambes lourdes ou douleurs musculaires

Mélangez une goutte d'huile essentielle de menthe poivrée, une goutte d'huile essentielle de lentisque et une goutte d'huile essentielle de cyprès à trois gouttes d'huile végétale d'arnica. Diluez le tout dans un peu d'eau tiède et massez les zones douloureuses.

Mise en garde :

Attention l'huile essentielle de menthe poivrée doit être utilisée avec précaution. Ne l'utilisez pas pour les enfants, si vous êtes enceinte, si vous allaitez, ou si vous souffrez de calculs biliaires. L'huile essentielle de menthe poivrée étant irritante, ne l'appliquez pas pure sur la peau.

PLANTATION

Comment réussir semis et boutures

Faire pousser chez vous vos légumes, fleurs et arbustes en les multipliant par semis ou boutures est beaucoup plus économique que de les acheter dans les commerces. Comment s'y prendre pour les réussir et obtenir à moindre coût vos plants préférés ?

Les semis :

Les graines déposées en terre germent très rapidement en présence d'eau, en semant chez vous leur croissance sera plus facile. La plupart des plantes peuvent être reproduites avec ce procédé : pour cela vous prendrez un gobelet que vous remplirez de terreau et d'un peu de sable, vous y déposerez vos graines que vous recouvrirez d'un peu de terre.

Emplacement des gobelets :

Ensuite vous arroserez très légèrement vos graines et vous recouvrirez votre gobelet avec un couvercle laissant passer la lumière. Mettez votre gobelet dans un endroit lumineux mais surtout pas en plein soleil. Lorsque les plants apparaissent et qu'ils deviennent assez grands

Comment les transplanter

Vous devrez les transplanter dans des pots plus grands : un plant dans chaque pot pour qu'ils aient plus de place pour se développer. Les plants devront être placés à l'intérieur pour s'adapter avant de pouvoir être mis en terre.

Le bouturage

Les boutures consistent à reproduire une plante à partir d'une tige, d'une racine ou d'une feuille. Le bouturage d'une plante est à la portée de tous, il suffit de se munir d'un pot et d'y introduire un mélange composé de : 50 % de sable et 50 % de terreau. Ensuite vous devrez couper une tige de 7 à 10 cm de longueur, supprimer les feuilles et la planter à 3 cm de profondeur dans votre pot.

Emplacement du pot

Vous devrez mettre votre pot dans un endroit à l'ombre et chaud et arrosez tous les jours votre bouture. Vous devrez ensuite attendre selon la plante choisie de 4 semaines à 5 mois pour voir apparaître les racines.

Trucs et astuces

Eloigner un chat des plantes

Afin, d'éviter que nos amis les matous ne saccagent trop notre précieux travail, étalez du papier aluminium autour des plantes et ils partiront ailleurs.

Multiplier des lauriers roses

Coupez les boutures sur les nouvelles pousses. Ces boutures doivent faire 10 cm et être coupées sous un nœud. Ensuite mettez-les dans de la terre de bruyère pour qu'elles racinent facilement.

Donner un bon engrais aux plantes d'intérieur

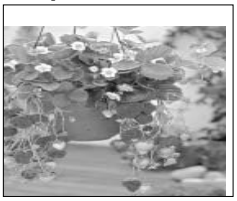

Faites une infusion de thé serré, laissez refroidir et arrosez toutes les plantes avec. Le marc de café est aussi un bon engrais pour les plantes vertes.

Mélange antiparasites pour plantes

Écrasez deux gousses d'ail dans deux grosses c. d'huile de bain pour bébé. Rajoutez deux cl de liquide vaisselle et un demi-litre d'eau puis vaporisez le mélange sur les plantes.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°1839

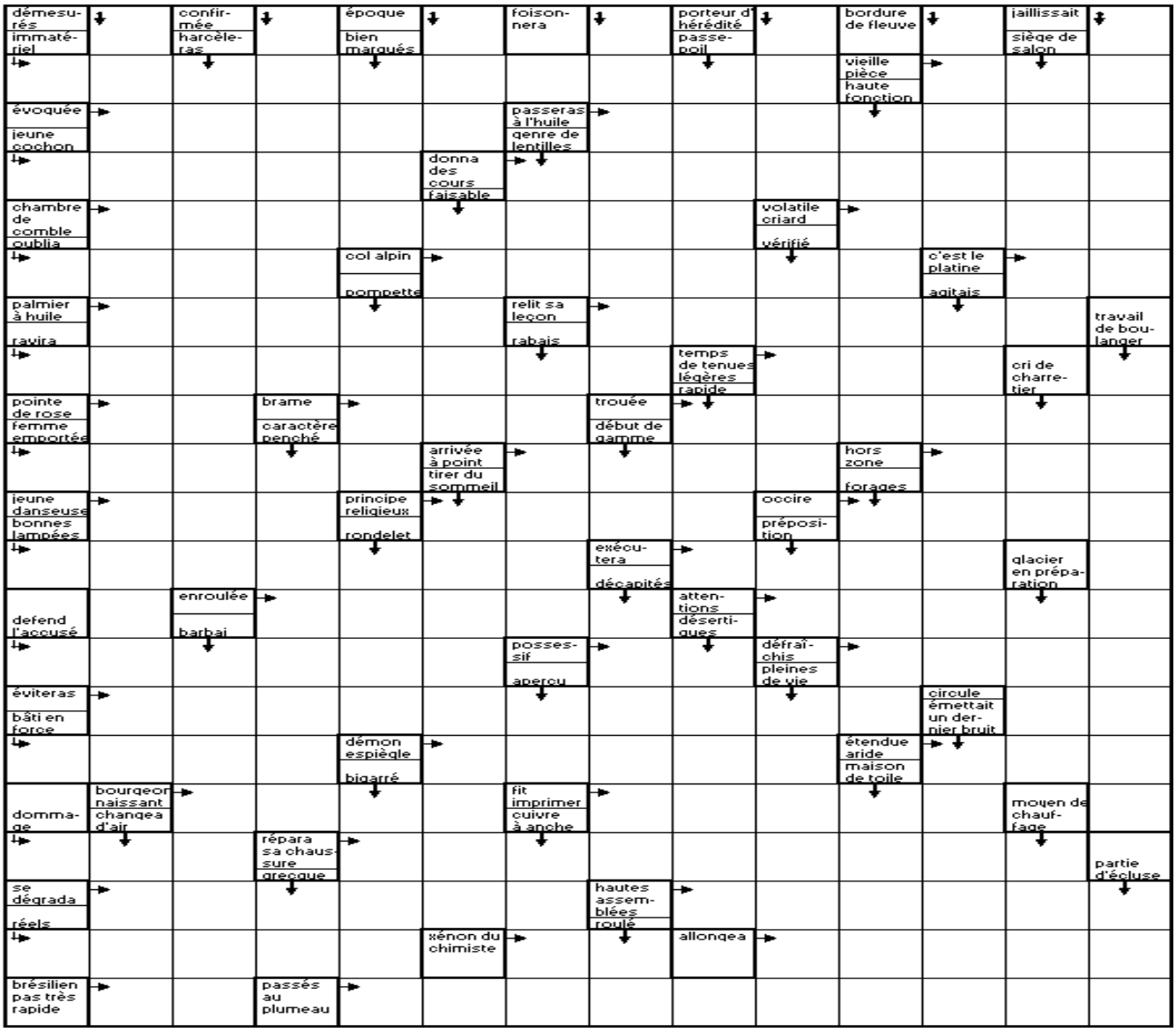

SUDOKU N°18389

				6		7		
			3					2
		2		5	9		3	6
	8	9					5	7
2								8
7	1					4	6	
1	3		6	7		8		
8					4			
		7		8				

SOLUTION SUDOKU N°1838

7	9	6	1	8	5	4	2	3
8	2	1	3	4	7	9	6	5
5	4	3	2	6	9	1	7	8
2	3	7	6	9	8	5	1	4
4	6	9	5	2	1	8	3	7
1	5	8	4	7	3	2	9	6
3	7	2	8	1	4	6	5	9
9	1	4	7	5	6	3	8	2
6	8	5	9	3	2	7	4	1

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1838

■ A ■ A ■ S ■ P ■ R ■ S ■ A
C Y C L O T O U R I S T E S
■ A R O M A T E ■ V I E ■ S
S T U P I D E ■ R A C L A I
■ O ■ E T E R N E L ■ E R S
F L I C ■ S O U P E S ■ U T
■ L O I S ■ N E T ■ A R M E
C A N E V A S ■ A M I E ■ E
■ H ■ S E C ■ S T A N C E S
O S T ■ L I M A I S ■ R U ■
■ ■ E N T E E ■ O S S U E S
E T R I E R ■ U N I T E ■ T
■ A M E S ■ O R ■ V A S T E
I C I ■ S U R E T E S ■ U R
■ I N S E R A ■ O S E R A I
E T A T ■ E C O T ■ S U ■ L
■ E ■ A B E L ■ A L ■ S P I
A M U R E ■ E C L A T E E S
■ E R ■ R O S E ■ C A R I E
A N N U E L ■ P L A T A N E
■ T E S T E E S ■ S A I E S

Serait-il vraiment possible de transférer son esprit dans le corps d'un autre ?

Cette semaine, est sortie en salles le film Renaissances qui raconte l'histoire d'un richissime homme d'affaires atteint d'une maladie incurable, à qui l'on propose de transférer son esprit dans le corps d'un autre homme.

Avec les progrès de la science, une telle opération serait-elle vraiment possible ? Des scientifiques répondent. *"Que feriez-vous si on vous proposait de vivre éternellement ?"* Depuis des siècles, la possibilité de devenir immortel n'en finit plus de fasciner l'homme. Elle a donc logiquement inspiré de nombreuses œuvres de science-fiction. Renaissances est l'une d'entre elles. Réalisé par Tarsem Singh, ce film tout juste sorti en salles, raconte l'histoire de Damian Hale, un richissime homme d'affaires. Atteint d'une maladie incurable, cet homme se voit un jour proposer par un mystérieux groupe de bénéficier d'une opération révolutionnaire. Le principe est simple : transférer son esprit dans un corps de substitution, autrement dit, dans un autre corps plus jeune et évidemment sain. Si la proposition apparait alléchante, on se doute évidemment que cela cache quelque chose. Toutefois, le synopsis du film suffit à susciter des interrogations : avec les progrès technologiques réalisés ces dernières décennies et les connaissances acquises sur le fonctionnement du cerveau, une telle opération serait-elle réellement possible ? Des scientifiques ont décidé de répondre.

C'est simple... uniquement en théorie

En théorie, transférer le contenu de son cerveau semble simple. Il suffit d'enregistrer dans l'aire A le contenu mémoriel que l'on veut transférer et ce, par un dispositif électronique externe, et de le réinjecter dans l'aire B. Sauf que pour en arriver là, on doit être capable de réaliser l'opération de transfert dans les deux sens : autrement dit, du cerveau au dispositif externe, et du dispositif externe à l'autre cerveau. Des expériences ont déjà été menées avec succès dans le domaine mais il ne s'agissait évidemment pas de transférer un contenu mémoriel intégral, ce qui est à l'heure actuelle, scientifiquement impossible. Jusqu'ici, les scientifiques ont simplement pu observer comment certains stimuli, pensées ou souvenirs activaient certaines zones dans le cerveau. Cela a permis par exemple de contrôler des dispositifs robotiques en utilisant uniquement le cerveau. De l'autre côté, des scientifiques ont constaté qu'en activant artificiellement certaines zones cérébrales, il était possible de faire pénétrer certaines informations dans un cerveau ou de réactiver des stimuli ou souvenir. Des tests similaires ont mené à des résultats prometteurs chez les rats mais on est encore très loin de transférer un cerveau entier dans un autre. D'autant plus lorsqu'il s'agit du cerveau humain dont les chercheurs peinent encore à percer la complexité.

Un cerveau ultra complexe

Cela fait des siècles que les scientifiques mènent des études pour tenter de mieux comprendre notre encéphale et si de grands progrès ont été faits, il garde encore une grande part de mystère. Pas étonnant quand on sait qu'il fait intervenir des milliards de neurones et des dizaines de régions différentes. Des structures liées par des connexions extrêmement variables qui constituent un vrai casse-tête. La mémoire elle-même reste un phénomène complexe dont tous les mécanismes ne sont pas élucidés. Si l'on sait aujourd'hui que des aires comme l'hippocampe jouent un rôle dans le processus, on commence à peine à comprendre comment des souvenirs peuvent s'incruster dans le cerveau et y demeurer à long terme. On est donc encore loin d'être capable de transférer l'intégralité des données enregistrées dans un cerveau dans un autre. A cette complexité, s'ajoute un autre obstacle, éthique celui-ci. Les avancées des neurosciences suscitent régulièrement un débat éthique, frôlant des domaines comme la psychologie ou la philosophie. Si des chercheurs parvenaient un jour à transférer une partie d'un cerveau d'un homme dans un autre, nul doute que la poursuite de telles expériences provoquerait de nombreuses questions sur les possibilités futures et les limites à ne pas franchir.

Voyage dans le Système solaire à la vitesse de la lumière

A travers une nouvelle vidéo, un artiste propose de parcourir le Système solaire à la vitesse de la lumière. Un voyage aussi impressionnant qu'étonnant. Lorsqu'on se place dans l'infiniment grand, une mise en perspective est parfois nécessaire pour mieux comprendre l'échelle. Selon les estimations, le diamètre du Système solaire s'étend sur moins de 20.000 milliards de kilomètres.

Mais comment se faire une idée d'une envergure aussi considérable ? Un artiste vient de fournir un coup de pouce inattendu. Vivant à Los Angeles aux États-Unis, Alphonse Swinehart a conçu une modélisation de notre Système solaire permettant d'apprécier son envergure dans sa juste mesure et se rendre compte à quel point il est vaste. Pour parvenir à une telle performance, il a imaginé un voyage à travers ce système qui serait réalisé à la vitesse de la lumière et a décidé de le retranscrire en vidéo de manière réaliste. 45 minutes pour parcourir la distance Soleil-Jupiter Alphonse Swinehart est parti du présupposé que son périple à travers notre système planétaire se ferait à la même vitesse que celle avec laquelle se déplace un photon dans le vide.

Celle-ci s'élève à 299.792.458 mètres par seconde, soit plus d'un milliard de kilomètres par heure. Son animation part du Soleil pour s'y éloigner petit à petit et arriver jusqu'à Jupiter et ses lunes. A la vitesse de la lumière, le parcours de cette distance se fait en près de 45 minutes. L'artiste a donc programmé sa modélisation pour une durée totale de trois quart d'heure. Au fur et à mesure que le temps passe, les planètes défilent à travers l'écran, à commencer en toute logique par Mercure, première à apparaitre. Mais il faut ensuite pas moins de 8 minutes 20 pour atteindre la Terre et la Lune, distants de quelque 150 millions de kilomètres. Pour atteindre notre "voisine" Mars, c'est quatre minutes de plus. Au cours du voyage, on rencontre ensuite l'astéroïde Vesta et la planète naine Cérès, à plus de 350 millions de kilomètres du Soleil.

Le voyage ne s'achève qu'au bout de 43 minutes après avoir croisé la planète Jupiter distante de plus de 770 millions de kilomètres de notre étoile. Une éloge à la grandeur du Système solaire "*J'ai pris certaines libertés comme dans l'alignement des planètes et des astéroïdes, mais dans l'ensemble j'ai respecté la taille et les distances de tous les objets de manière aussi précise que possible*", indique Alphonse Swinehart dans la description de sa vidéo. *"J'ai aussi décidé de mettre fin à l'animation juste après Jupiter parce que je voulais garder la durée de course en-dessous d'une heu*re", ajoute-t-il.

En prolongeant le voyage jusqu'à Saturne, l'artiste aurait en effet été obligé de prolongé sa vidéo de 34 autres minutes. Ce temps conséquent, associé à une vitesse extrêmement rapide permet de se rendre compte de la grandeur du Système solaire et de notre insignifiance

L'encyclopédie DES INVENTIONS

BELISHA BEACONS

Inventeur : Leslie Hore Belisha, Date : 1934, Lieu : Angleterre

Leslie Hore-Belisha est élu représentant de Plymouth Devonport à la Chambre des communes avec le Parti libéral. En 1931 il entre au gouvernement et devient ministre du Commerce. Plus tard ministre des Transports, il fait baisser le nombre d'accidents en mettant des balises lumineuses à côté des passages cloutés. Ces balises portent son nom, les Belisha beacons.

LES CRACKS

22h35 W9

Paris, 1901. Jules Auguste Duroc est fou de joie ! Cet habile bricoleur vient, en effet, de mettre au point une bicyclette à roue libre. Grâce à sa géniale trouvaille, ce panier percé espère bien se remplir les poches... Alors qu'il cherche assidûment un sportif digne de chevaucher sa monture révolutionnaire lors de «La course du siècle», la célèbre Paris-San Remo, Duroc reçoit un beau matin la visite d'un huissier ! Paniqué, il réussit à prendre la poudre d'escampette à califourchon sur son invention... Poursuivi par Maître Mulot et par son épouse, qui tente de le raisonner, Duroc se retrouve sous la Tour Eiffel, alors que le départ de la course va être donné.

INSPECTEUR LAVARDIN

22h35 8

Alors qu'il venait d'apporter son soutien au curé d'une ville contre une pièce jugée blasphématoire, l'écrivain catholique Raoul Mons est retrouvé assassiné sur une plage, nu et avec le mot «porc» inscrit sur les fesses. L'inspecteur chargé de cette enquête se retrouve en pays de connaissance : Hélène, la veuve qui l'accueille, a été sa maîtresse. Elle a maintenant une fille de 14 ans et vit avec son frère, veuf lui aussi. En fouillant dans les affaires de la victime, Lavardin trouve le numéro de téléphone d'un certain Max Charnet, qui tient une boîte de nuit que fréquente toute la jeunesse de la région, dont Véronique, la fille d'Hélène.

LE MONDE NE SUFFIT PAS

23h05 2

Le magnat du pétrole sir Robert King est assassiné dans l'enceinte même du bâtiment ultramoderne des services secrets britanniques. James Bond réussit à éliminer l'auteur de l'attentat, une tueuse professionnelle travaillant pour le terroriste international Renard. Craignant que ce dernier ne s'en prenne désormais à la fille de King, Elektra, 007 se charge de la protéger. En Azerbaïdjan, où King avait commencé à exploiter un nouveau gisement pétrolifère, l'agent secret retrouve Valentin Zukovski, un ancien agent du KGB devenu mafioso, qui va l'aider dans son enquête.

MISS MARPLE LA NUIT QUI NE FINIT PAS

20h35 3

1956. Mike Rogers rencontre une jeune héritière américaine, Ellie Goodman, devant une propriété qu'il aimerait acquérir en dépit de la réputation du lieu tenant au fait que trois personnes y sont mortes tragiquement. Certains relient ce drame à la malédiction lancée par une bohémienne sur le domaine dit «la terre du gitan». Les deux amoureux se marient très peu de temps après, et Ellie achète la propriété. Le couple peut enfin s'y installer. Mais très vite, Mike et Ellie sont victimes d'événements inquiétants. Miss Marple décide de leur venir en aide.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MOGAMBO

22h30 arte

Eloise Kelly se rend en Afrique équatoriale sur l'invitation d'un maharaja pour participer à une partie de chasse aux fauves. Son hôte étant reparti prématurément aux Indes, Eloise est recueillie par Victor Marswell, organisateur de safaris. Elle devient sa maîtresse. Peu après arrivent Nordley et sa femme Linda, anthropologues britanniques. Une idylle se noue entre Victor et Linda, qui décide de quitter son mari ; Victor est chargé de le lui annoncer. Mais l'innocence du mari et son amour pour sa femme font reculer Victor, qui fait comprendre à Linda qu'elle n'est pour lui qu'une aventure

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA LE PROBLÈME AVEC MA MÈRE

20h45 4

Tiphaine et Soline ont une dissertation à faire. Très vite, leurs parents s'emparent du sujet... Pour Valérie, c'est un moyen d'échapper à sa mère : Monique s'est installée à la maison pour s'occuper de sa petite fille, et Valérie ne la supporte pas. Pour Renaud, c'est une façon d'oublier ses soucis : Charlotte fait un blocage et refuse d'aller à la piscine, et il est persuadé que c'est de sa faute

CAPITAL VACANCES : LA FÊTE TOUT L'ÉTÉ, MAIS À QUEL PRIX ?

20h50 M6

Pour beaucoup, l'été est le moment idéal pour lâcher prise et faire de nouvelles expériences. Sensations fortes, fêtes et rencontres... l'objectif premier est de se divertir ! Mais qui sont les incontournables cette année ? En famille, en couple ou entre amis, quels sont les bons plans pour s'amuser ? Au sommaire : «DJ : les nouvelles stars de l'été». Les plus connus des DJ attirent autant de monde que Rihanna ou Lady Gaga et gagnent parfois même plus que les stars hollywoodiennes - «Europa Park : le parc familial qui défie Disney» - «Les préservatifs relèvent la tête» - «La mojito mania : le cocktail au succès fou !»

BOWLING

22h35 TF1

Carhaix, en plein coeur de la Bretagne. Mathilde, sage-femme, Firmine, puéricultrice, et Louise, propriétaire du bowling de la ville, trois amies, y vivent paisiblement. La ville est dotée d'un petit hôpital tranquille et d'une maternité. Un jour débarque Catherine, DRH, envoyée pour restructurer l'établissement, une opération qui devrait passer par la fermeture de la maternité bien peu rentable. Au bowling, Catherine retrouve les trois amies. Bientôt, les quatre femmes préparent un concours de bowling puis s'unissent pour sauver la maternité

MIDI LIBRE Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Mary-Kate et Ashley Olsen

elles hésitent à refaire une fête à la maison

Les négociations entre les sœurs Olsen et Netflix ne semblent pas terminées. Devenues stylistes, les jumelles hésiteraient encore à faire une apparition dans la nouvelle version de la série qui leur a pourtant offert la notoriété.

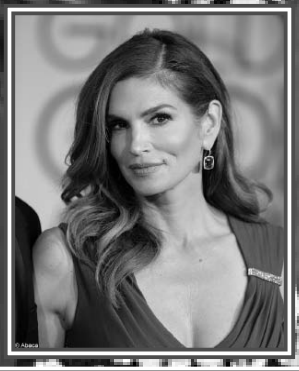

Cindy Crawford

relance la guerre des miss

Cindy Crawford va créer pour NBC une série sur le milieu de la mode et la guerre entre agences dans les années 90. Selon Variety, qui dévoile l'information, c'est l'un des mannequins les plus connus au monde qui est à l'origine du projet.

Jazmin Grace Grimaldi

princesse... méricaine

Eté 1991, le prince Albert de Monaco joue les jolis cœurs sur les plages californiennes. Il rencontre Tamara Jean Rotolo. Quelques mois après, de cet amour sans lendemain naît une petite fille, Jazmin Grace. Les Etats-Unis, ravis de compter sur leurs terres la descendance de Grace Kelly, élèvent la gamine au rang de princesse.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 2548 | Dimanche 2 août 2015

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers. 0550.18.37.57

AUTORITÉS MAROCAINES AU SAHARA OCCIDENTAL

La répression intensifiée durant les dix dernières années

Les actes de répressions commis par les autorités marocaines au Sahara occidental occupé ont augmenté au cours des dix dernières années, a relevé à Alger le représentant du Collectif de défenseurs des droits de l'Homme (Codesa), Mohamed Salem Al-Akhal.

S'exprimant lors d'une conférence organisée dans le cadre de la 13ème semaine de la solidarité et de fraternité entre la wilaya sahraouie d'El Ayoun et la commune d'Alger centre, M. Al-Akhal a mis la lumière sur les pratiques répressive des autorités marocaines qui ont emprisonné, depuis l'invasion, *"plus de 2550 détenus sahraouis, dont 599 avaient été jugés"*.

"La plupart des peines prononcées étaient très sévères" et varient entre *"15 ans d'emprisonnement et la perpétuité"* au moment où *"quelque 51 prisonniers politiques croupissent dans les geôles marocaines"*, a-t-il alerté.

Au cours des dix dernières années, plus de 30.000 Sahraouis victimes des pratiques répressives marocaines ont été recensés, parmi eux au moins 7.000 avaient un état de santé fragile, selon la même source.

Durant cette même période, l'armée de l'occupation marocaine a fait violer l'enceinte de plus 2.900 maisons lors de l'attaque contre le camp sahraoui de Gdim Izik, situé à 12 km d'El Ayoun, et où plus de

8.000 tentes ont été incendiées.

De son côté, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie (RASD) à Alger, Ibrahim Ghali, a qualifié en marge de la conférence de *"dramatique"* la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés par le Maroc. *"Les citoyens sahraouis subissent des violations des droits de l'Homme caractérisées par des fosses communes et des disparitions forcées d"activistes politiques sahraouis"*, a dénoncé l'ambassadeur.

MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Des spécialistes « préoccupés » par la situation

Des spécialistes ont relevé à Ouagadougou que la mortalité maternelle et infantile en Afrique de l'Ouest était *"préoccupante"* et que ses taux étaient parmi les *"plus élevés"* au monde.

"Le taux de mortalité maternelle en Afrique de l'Ouest est parmi les plus élevés du monde, variant de 483 à 888 décès pour 100.000 naissances, avec une moyenne de 510 pour 100.000 naissances vivantes", a affirmé le directeur général de l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), Xavier Crespin.

M. Crespin, qui clôturait un forum réunissant les ministres de la Santé ouest-africains, a indiqué que *"ce taux est largement au-dessus de la moyenne africaine, qui est de 339 décès pour 100.000 naissances vivantes"*. Au niveau de la mortalité infantile-juvénile, l'Afrique de l'Ouest est *"malheureusement en tête"*, avec des taux de mortalité allant *"de 22 pour 1.000 au Cap Vert à 182 pour 1.000 en Sierra Leone, soit une moyenne régionale de 98 naissances vivantes pour 1.000"*, a poursuivi Dr Crespin.

Selon ce responsable, l'Afrique de l'Ouest dispose également du plus fort taux mondial de fécondité dans le monde - 5,7 enfants par femme - et enregistre aussi le plus bas taux de prévalence contraceptive (10%).

La faible couverture en intervention de soins de santé et la faible qualité des soins, liés à la pauvreté endémique de la région, sont responsables de cette situation, ont estimé les experts participant au forum.

R.N

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

Un homme recherché arrêté à Ouargla

Un homme recherché dans une affaire de drogue a été arrêté avant-hier à Ouargla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi deux fusils automatiques de type Kalachnikov, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Ouargla (4ème région militaire), a réussi dans une intervention, le 31 juillet 2015, à arrêter un un individu recherché dans une affaire de drogue", précise la même source.

"L'opération a permis de trouver un véhicule tout-terrain brûlé et de récupérer deux fusils automatiques de type Kalachnikov et deux chargeurs garnis", ajoute le communiqué.

PRÈS DE DAR EL BEIDA À ALGER

Un spectaculaire incendie ravage un hangar

Un spectaculaire incendie qui a pris avant-hier vers 12H40 mn au RDC d'une bâtisse à Haouch Belkalem, dans la commune de Dar el Beida (Alger), et qui s'est propagé à un hangar et des ateliers contenant des produits inflammables est en train d'être maîtrisé par les sapeurs pompiers, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Cet incendie, qui a pris au rez de chaussée d'une maison construite en R+1, servait de dépôt pour des produits en plastique, diluants et produits de peinture, indique le capitaine Saidj, chef de la cellule de communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Le feu s'est ensuite propagé au 1er étage de la bâtisse, mais également à un hangar et un atelier mitoyens, où étaient entreposés des produits inflammables (diluants, produits de peinture, ..), ajoute la même source. Le feu a pris sur ces produits, ce qui a provoqué parfois des explosions de matières plastiques, indique le capitaine Saidj, selon lequel 18 véhicules anti-incendie ont été déployés, outre quatre ambulances et 120 sapeurs pompiers.

"Fort heureusement, on ne déplore aucune victime, ni de blessés, hormis trois pompiers, incommodés par les fumées toxiques, qui ont été évacués", précise t-on de même source.

R.N

MORT D'UN BÉBÉ PALESTINIEN BRÛLÉ VIF

Ban Ki-moon condamne crime des colons israéliens

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a condamné avec "les termes les plus forts" la mort d'un bébé palestinien brûlé vif dans une attaque commise par des colons israéliens en Cisjordanie occupée, appelant à traduire en justice les auteurs de ces actes.

"L'échec continu à mettre fin aux actes commis par les colons (israéliens) a causé une tragédie qui a conduit à la mort d'un bébé innocent", a indiqué le porte-parole de M. Ban Ki-moon dans un communiqué.

Le chef de l'ONU a appelé Israéliens et Palestiniens à œuvrer pour reprendre le processus de paix.

Un bébé palestinien d'un an et demi est mort, brûlé vif, et ses parents et son frère ont été gravement blessés vendredi lorsque des colons israéliens ont incendié leur maison en Cisjordanie occupée, une attaque que les Palestiniens veulent porter devant la justice internationale.

Depuis des années, des activistes de l'extrême droite israélienne ou des colons se livrent en Israël et dans les Territoires palestiniens à des agressions et des actes de vandalisme contre des Palestiniens et des Arabes israéliens, des lieux de culte musulmans et chrétiens.

◊La plupart de ces agressions sont restées impunies.

"Une brutale attaque terroriste" selon les USA.

Les Etats-Unis ont "condamné avec la plus grande force" vendredi la mort d'un bébé palestinien brûlé vif dans l'incendie criminel de la maison familiale par des colons israéliens, et ont qualifié cet acte d'"attaque terroriste brutale". Il s'agit d'"une brutale attaque terroriste" a indiqué le département d'Etat dans un communiqué, appelant au "calme" et à "éviter de faire monter les tensions à la suite de cet incident tragique".

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Culture

Condoléances

Je viens d'apprendre avec une immense tristesse et affliction le décès de Malik Ait Aoudia, ce grand journaliste intellectuel, reporter, et réalisateur que je qualifierai d'abord et surtout de défenseur de l'image de l'Algérie.

Grâce à son talent et à son professionnalisme, il a su à sa manière, mettre à nu les visées macabres de l'extrémisme, et participer à contrecarrer la désinformation pendant que l'Algérie, seule dans le monde, faisait face au terrorisme intégriste. Autopsie d'une tragédie : Algérie 1988-2000 en 2003 et *Martyre des sept moines de Tibhirine* en 2013, deux grandes réalisations qui témoigneront, non seulement du talent du journaliste et de son sens de créativité mais aussi de sa grande culture car c'était aussi un grand homme de culture qui portait l'Algérie dans son cœur et qui la défendait où qu'il se trouvait.

Martyre des sept moines de Tibhirine a reçu en 2013 le prix du public du festival international du cinéma d'Alger considéré d'ailleurs par Malik Ait Aoudia comme la plus prestigieuse des récompenses.

En cette pénible circonstance, je m'associe à la douleur de sa famille, de ses amis et de ses proches et leur présente mes condoléances les plus attristées tout en les assurant de ma profonde compassion et de ma sincère sympathie.

Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture